



650
millions de dinars de
marchandises non fac-
turées saisies durant les 9
premiers mois Alger.

500
nouveaux enseignants ont
renforcé le secteur
de l'éducation
Khenchela.

260
cas de cancer du sein
enregistrés en 2014
Mostaganem.

Journées portes ouvertes sur la presse à Annaba

Les participants à des journées portes ouvertes sur la presse, organisées dimanche à Annaba, ont souligné l'importance de la mise en place de mécanismes permettant aux correspondants de presse locaux de contribuer à la promotion du développement local. L'universitaire Hassina Boucheikh de la faculté des sciences de l'information et de la communication de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, a indiqué dans son intervention que l'information de proximité joue un rôle stratégique dans l'accompagnement de la dynamique du développement local, au même titre que la transmission des préoccupations des citoyens. Elle a estimé que "les mécanismes du nouveau code de l'information restent insuffisants pour réguler et promouvoir l'exercice de la profession de correspondant local, avant de souligner l'apport de la formation et la prise en charge des problèmes socio-professionnels des correspondants locaux en vue d'améliorer l'exercice de la profession".

Organisées à l'occasion de la Journée nationale de la presse, célébrée annuellement le 22 octobre, ces portes ouvertes ont donné lieu à des interventions et à des débats axés sur "Le rôle du



correspondant dans le développement local", "Le développement de la presse en Algérie" et "Les médias au service de la société". Initiée par la wilaya d'Annaba, avec la participation de l'université Badji-Mokhtar, cette manifestation qui se poursuivra jusqu'à lundi comprend également une exposition d'archives des différents titres de presse édités à Annaba, ainsi que d'équipements numériques et divers supports utilisés dans le traitement et la diffusion de l'information.

Grippe saisonnière, pour une campagne de vaccination couvrant 70 % de la population

Une campagne de vaccination "efficace contre la grippe saisonnière est celle qui couvre 70 % de la population", a indiqué dimanche à Alger Pr Abdelkrim Soukhal, Chef de service des maladies infectieuses au CHU Hassani-Issad de Beni Messous. Lors d'une conférence de presse sur la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière organisée par les Laboratoires Sanofi, partenaire de l'Institut Pasteur-Alger, Pr Soukhal a souligné que la meilleure campagne de vaccination contre ce virus qu'il a qualifié de "grave" était la garantie d'une couverture de 70 personnes sur 100 habitants, soit un taux de 70 %. L'épidémiologiste a mis l'accent sur la nécessité de vacciner les sujets vulnérables, notamment les personnes âgées, les malades chroniques, les femmes enceintes et les enfants âgés de 6 mois et plus, outre le corps médical et paramédical. Le spécialiste a, en outre,

qualifié le virus de la grippe saisonnière de principal facteur entraînant la complication de plusieurs maladies chroniques chez les patients qui en sont atteints, relevant que 2.000 à 3.000 cas de mortalité enregistrés annuellement en Algérie sont associés à ce virus. Plusieurs études ont montré que la vaccination antigrippale était associée à une réduction de 56 % des maladies respiratoires, des infections des voies respiratoires (-53 %), des hospitalisations (-50 %) et des décès (-68 %). Concernant les effets secondaires du vaccin, les spécialistes estiment qu'ils sont "minimes" par rapport à ses bienfaits, précisant que 10 % à 30 % des effets secondaires sont "locaux" et se manifestent par une rougeur, une sensibilité ou un gonflement à l'endroit de l'injection du vaccin.

La Wilaya VI historique, axe privilégié pour l'approvisionnement de la Révolution en armes et en munitions

La wilaya VI historique a constitué un axe privilégié pour l'approvisionnement de la Révolution en armes et en munitions, ont affirmé les participants au forum du quotidien national *Ech-Chaâb*, organisé dimanche au musée régional du moudjahid de Biskra. Les armes et les munitions ont constitué les pièces maîtresses du succès du combat libérateur, a soutenu à cette occasion le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Saïd Abadou, affirmant que le peuple a apporté un "soutien sans limite aux moudjahidine en dépit de la pauvreté dans laquelle vivait alors la majorité des Algériens". M. Abadou, saluant l'organisation de ce forum, a relevé que l'évocation des hauts faits de la Révolution "ne vise pas à en tirer une quelconque gloire, mais à préserver le legs des chouhada pour s'en inspirer afin de préserver la patrie et enraciner l'esprit patriotique chez les générations montantes". Selon le SG de l'ONM, pas moins de 1.671 actions militaires, entre batailles, assauts, embuscades, accrochages et sabotages, ont été accomplis par les moudjahidine sur le territoire de la wilaya VI historique durant la guerre de libération nationale. En dépit du relief saharien qui faisait de la région un terrain découvert pour l'ennemi, d'impor-



tantes cargaisons d'armes ont transité du Sud vers le Nord avant le déclenchement de la Révolution de novembre 1954, précisément en 1947, a soutenu, pour sa part Khemissi Ferih, de l'université de Biskra, qui a affirmé que les deux martyrs Larbi Ben M'hidi et Mohamed Belouizdad, ainsi que le défunt moudjahid Mohamed Assami, avaient joué un "rôle majeur" dans ces opérations.

Une entreprise vendant des peluches "Ebola" en rupture de stock

Si le virus Ebola inquiète les autorités du monde entier, il fait aussi quelques heureux : une entreprise américaine vendant des peluches éducatives en forme de microbe n'arrive plus à répondre à la demande pour ses modèles Ebola. "En rupture de stock", pouvait-on lire vendredi sur le site internet de la compagnie Giant microbes Inc, basée dans le Connecticut, en face des modèles "Virus Ebola" à 9,95 dollars, "Virus Ebola, poupée géante" à 29,95 dollars et "éprouvette Ebola" à 14,95 dollars. L'entreprise qui avait démarré en 2002 avec quatre modèles, vend aujourd'hui plus de 150 microbes différents, taille standard ou géante (60 cm). "Ce sont des jouets, des outils éducatifs et aussi des cadeaux amusants pour quiconque a le sens de l'humour", précise-t-elle, en ajoutant que la forme de la peluche est "basée scientifiquement sur une image au microscope du vrai microbe". Elle affirme en avoir vendu plus de 10 millions dans le monde entier. Parmi les autres microbes en vente dans son catalogue, l'anthrax, le cancer du sein, la varicelle, la gonorrhée ou encore la diarrhée.

Il trouve une souris morte dans son gobelet de café de McDonald

"Oh mon Dieu ! Il y a une souris dans ma tasse !". Ron Morais n'a pas trouvé seulement une souris morte dans son gobelet de café, mais des matières fécales aussi. A New Maryland, dans le Nouveau-Brunswick, à l'est du Canada, l'homme cherche toujours les réponses de la part du géant du fast-food McDonald : que faisait le rongeur mort au fond de son café ? Non, il ne s'agit pas d'une mauvaise farce d'Halloween. L'homme est un habitué des lieux pour son café du matin, avant de commencer son travail. Ron Morais a voulu avoir un témoin de ses dires, le jour où il serait face aux dirigeants de McDonald. Il a alors montré le fond de la tasse à un de ses collègues et a conservé dans son congélateur la tasse et la souris à l'intérieur, à son domicile. Il a raconté son histoire au *Times Colonist* qui a filmé le gobelet.

McDonald Canada a diligemment une enquête chez le franchisé local de New Maryland en collaboration avec les services de santé publics. Depuis sa très mauvaise aventure, Ron Morais ne boit que le café qu'il fait lui-même.

D
i
x
i
t



Hamid Grine

"Nous comptons actuellement près de 4.000 journalistes, l'Autorité de régulation de la presse comprenant 7 membres élus par les journalistes et 7 autres membres désignés par les autorités. Par contre, l'Autorité de régulation de l'audiovisuel est composée de 9 membres dont 7 désignés par le président de la République. Pour défendre la dignité de la corporation, nous avons demandé aux responsables de ces titres d'octroyer des salaires qui respectent la dignité des journalistes. Nous sommes dans une démocratie et chacun est libre d'interpeller le ministre de la Communication et de dire ce qu'il veut. Celui qui m'attaque, quel que soit le titre du journal, doit inscrire son action dans la vertu et dans le cadre d'une critique constructive."

L'UNPEF PASSE À L'ACTION AUJOURD'HUI

Grève dans les écoles

Les actions de protestation reprennent dans les établissements scolaires. Ces derniers risquent, en effet, d'être paralysés dès aujourd'hui. A l'appel de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), les travailleurs du secteur de l'éducation, y compris donc les enseignants, seront normalement en grève aujourd'hui.

PAR KAMAL HAMED

Un mouvement de débrayage d'une journée à travers lequel l'UNPEF compte exprimer sa colère sur la non satisfaction de ses revendications par le ministère de l'Éducation nationale. En plus de la désertion des classes, les enseignants sont aussi appelés à tenir des rassemblements devant les directions de l'Éducation de toutes les wilayas du pays. Ce sera la première grève dans ce secteur depuis que Nouria Benghebrat est à la tête du ministère. Ce mouvement de protestation rompt ainsi la trêve observée par les syndicats depuis de longs mois. L'UNPEF compte signifier clairement son mécontentement par rapport aux conditions de travail, ce d'autant que le ministère de l'Éducation nationale est accusé d'avoir "failli à ses engagements". Ce syndicat, représenté notamment dans les deux cycles primaire et moyen, revendique, entre autres, la "prise en charge des doléances des travailleurs dans les régions du sud du pays, y compris le problème du logement, l'application de l'instruction ministérielle numéro 004/ 201, la nécessité de l'application de tous les procès-verbaux signés entre le syndicat et le ministère de l'Éducation nationale ainsi que la réhabilitation des catégories exclues tout particulièrement les corps en voie de disparition". Le syndicat a, par ailleurs, exprimé son



La trêve aura été bien courte, revoil les menaces de grève.

soutien aux intendants en grève depuis plus d'un mois maintenant.

Cette grève de l'UNPEF donne déjà le ton du ras-le-bol des travailleurs de l'Éducation nationale. Deux autres syndicats, le Cnapeste et le Snapest, risquent fort bien d'emboîter le pas à l'UNPEF d'ici peu. En effet, le Cnapeste devrait prendre une déci-

sion le 2 novembre prochain à l'issue de la réunion de son conseil national. Tout porte à croire que ce syndicat, de loin le plus représentatif dans le secteur de l'Éducation nationale, va certainement initier un mouvement de grève au cours du mois de novembre. Dans son dernier communiqué, rendu public il y a juste quelques jours, ce

syndicat a aussi interpellé le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en lui rappelant les "engagements qu'il avait pris devant les enseignants et les travailleurs du secteur". Le Cnapeste considère que "la rentrée scolaire s'est déroulée dans un contexte extraordinaire marqué notamment par la surcharge des classes, un manque flagrant d'infrastructures scolaires ainsi qu'un manque dans l'encadrement pédagogique et administratif". Le syndicat reproche aux pouvoirs publics "l'absence d'une politique claire en matière de la protection des établissements scolaires des agressions extérieures". Il est aussi fait mention du cas des établissements dans le sud du pays ainsi que la prise en charge des revendications des enseignants dans cette région.

Le Snapest n'est pas en reste puisque, dressant un constat accablant, il donne l'exemple de la "surcharge des classes qui est à l'origine de la montée du phénomène de la violence en milieu scolaire, du manque flagrant dans l'encadrement pédagogique et administratif, de l'anarchie qui prévaut pour cause de mauvaise gestion". Ce syndicat met en garde contre "la fuite en avant des pouvoirs publics par rapport aux revendications légitimes des enseignants".

K. H.

SELLAL RASSURE LES POPULATIONS DE L'EXTRÊME SUD

"L'Etat est prêt à répondre à vos besoins"

PAR SADEK BELHOCINE

Les populations de l'extrême sud du pays cueilleront eux aussi les fruits du développement du pays. Sellal qui a entamé, hier, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Tamanrasset et d'Adrar a rassuré ces populations quant à la disponibilité de l'Etat à rattraper le retard de développement socio-économique de ces régions frontalières. Le Premier ministre, s'exprimant lors d'une rencontre, hier, avec les élus et responsables locaux, à l'issue de sa visite de travail d'une journée à In-Guezzam, une daïra frontalière de la wilaya de Tamanrasset a fait part de la disponibilité des pouvoirs publics à étudier, et adopter éventuellement, les propositions allant dans le sens de la contribution aux efforts visant le développement de ces régions frontalières. Sellal a assuré que les régions de l'extrême sud du pays bénéficieront de nouveaux programmes de développement, à l'effet d'y rattraper les insuffisances, d'impulser la dynamique de développement et d'améliorer le cadre de vie du citoyen. Auparavant, le Premier ministre qui a entamé hier une visite de travail et d'inspection dans les dairas d'In-Guezzam (wilaya de Tamanrasset) et Bordj Badji Mokhtar (wilaya d'Adrar) a pour sa première halte visité une exploitation agricole privée, à une quarantaine de kilomètres d'In-Guezzam. Le Premier ministre s'est

enquis de la disponibilité de la ressource hydrique en rassurant les fellahs en révélant l'existence d'un programme de 7.000 linéaires de puits pastoraux retenus en faveur de la région, et qui sera concrétisé sur le terrain en concertation avec les différentes parties concernées. Le Premier ministre a souligné la nécessité de bien répartir les puits pastoraux à travers les zones de pacage dans la région. Sur site, le Premier ministre a procédé à la remise symbolique de cinq (5) titres de concession agricole sur les 25 prévus, ainsi qu'à la remise de 5 kits solaires à des familles de nomades, en plus de la remise de 5 décisions d'aides à l'habitat rural.

Il est à souligner que l'exploitation agricole dont le Premier ministre était l'hôte entre dans le cadre de la mise en valeur des terres par accession à la propriété foncière agricole (APFA) et couvre une superficie de 100 hectares (extensible à 500 ha) exploités notamment dans l'arboriculture fruitière et des élevages divers, dont des caprins et des ovins. Peu après, Sellal, s'est enquis d'un projet de réalisation de 400 logements ruraux à In-Guezzam dans le cadre de l'autoconstruction qui vise avec des aides financières de l'Etat, à la fixation de la population en milieu rural, l'amélioration de leur cadre de vie, en plus de la création d'emplois temporaires. Il a été expliqué au Premier ministre que cette formule suscite l'engouement auprès de la population locale. Abdelmalek

Sellal a promis, à cette occasion, l'inscription d'une tranche supplémentaire de ce type d'habitat en faveur de la daïra d'In-Guezzam pour répondre à la demande exprimée par les citoyens de cette localité. A In-Guezzam toujours, il a inspecté également le chantier de construction de 100 logements sociaux, projet inscrit dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. Après avoir visité un logement témoin, Sellal a invité les responsables locaux chargés du secteur à veiller au respect du cachet architectural local dans les programmes d'habitat, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité dans la réalisation afin d'améliorer le cadre de vie du citoyen. Il a en outre inspecté le projet de réalisation d'un tribunal à In Guezzam, dans le cadre du rapprochement de l'administration du citoyen. Au cours de sa visite, il a insisté sur l'accélération des délais de réalisation relevant tout en soulignant l'importance de ce type de projets, dans le rapprochement de l'administration du citoyen pour lui épargner les longs et contraignants déplacements vers d'autres régions pour le traitement de leurs affaires. Peu après, il a procédé à l'inauguration d'une maison de jeunes dans la localité dotée de salles d'Internet et d'audiovisuel, exhortant les responsables à veiller à l'ouverture de cette maison aux jeunes jusqu'à une heure tardive de la nuit, pour leur permettre d'en profiter pleinement S. B./Agence

SÉCURISATION DES ZONES FRONTALIÈRES NATIONALES

Sellal salue les efforts de l'ANP

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a salué hier à In Guezzam les efforts immenses consentis par l'Armée nationale populaire et tous les corps de sécurité dans la protection des zones frontalières algériennes. "L'Histoire retiendra les efforts considérables consentis par l'ANP", a soutenu Sellal qui s'exprimait lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile et des notables de la ville de In Guezzam

en marge d'une visite de travail dans la région, soulignant que l'armée algérienne "accomplit au mieux son rôle dans la protection et la sauvegarde de la sécurité au niveau des frontières". Rappelant que l'armée algérienne "n'intervient pas hors des frontières algériennes", il a assuré que "la diplomatie algérienne joue un rôle important pour garantir la stabilité dans les pays voisins comme le Mali et la Libye". Il a appelé les populations de la région à

œuvrer également "au retour de la sécurité dans cette région". Sellal a précisé que les populations des frontières doivent soutenir les efforts de l'armée algérienne et contribuer à la réalisation de cet objectif, car "leur stabilité, a-t-il dit, renforce l'Etat et la République".

Evoquant l'ouverture des frontières, le Premier ministre a indiqué "nous avons grandement besoin d'ouvrir les frontières mais cette ouverture ne peut se faire que

dans un cadre de stabilité et de sécurité". L'Algérie "tend à aider le Mali à reprendre progressivement le dialogue et à recouvrer la stabilité", a-t-il souligné. "La région du Maghreb arabe et de l'Afrique du Nord a besoin de stabilité", a-t-il soutenu, soulignant l'importance pour ces pays de combattre l'organisation auto-proclamée Etat islamique "Daesh".

R.

N.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Bouchouareb appelle à un "partenariat rénovateur"

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a appelé, à Paris, à un partenariat algéro-français "novateur et équilibré" ainsi qu'à des relations "respectueuses des attentes réciproques".

PAR RAYAN NASSIM

"Il est nécessaire de porter nos relations économiques à un niveau qualitatif supérieur, dépassant les simples relations commerciales pour faire émerger un partenariat de type nouveau ouvrant des perspectives stratégiques inédites à nos entreprises", a préconisé le ministre lors du colloque tenu dans la capitale française sur le thème "Algérie-France: quel avenir industriel commun ?" Bouchouareb a expliqué qu'à la faveur d'un partenariat qui agira fortement sur la compétitivité des systèmes industriels des deux pays, "la France bénéficiera de l'expérience algérienne dans le domaine énergétique et de l'expertise industrielle, de son potentiel en ressources énergétiques ainsi que du dynamisme de son marché". Il a également soutenu que grâce à "un partenariat stratégique avec la France dont l'excellence technologique est reconnue, l'industrie algérienne pourra donner une impulsion décisive à son développement industriel et technologique". Plus concrètement, il a rappelé qu'entre l'Algérie et la France, des "projets sont en cours dans le domaine de la construction d'embarcations de pêche, tandis que dans les secteurs des industries manufacturières, de mécanique, électrique et de la construction, plusieurs autres projets sont en maturation". La formation a aussi été évoquée par M. Bouchouareb qui n'a pas manqué de noter le projet de création de quatre grandes écoles en partenariat avec de "prestigieuses" institutions



Abdesselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines.

universitaires françaises. En fait, il a évoqué la "riche expérience" de partenariat industriel avec la France que l'Algérie veut approfondir pour ouvrir des perspectives stratégiques fortes pour les entreprises des deux pays. Devant les hommes d'affaires des deux pays, le ministre a exprimé sa satisfaction pour le projet de construction automobile avec le groupe Renault, estimant qu'il ouvre des perspectives réelles de développement industriel et technologique dans ce domaine et celui de

la sous-traitance en Algérie. Il a encouragé, en outre, les entreprises françaises du secteur du BTP à porter leur intérêt pour le marché algérien "très porteur", notamment en construisant des partenariats stratégiques avec leurs homologues algériennes. Rappelant que l'Algérie a engagé d'importantes réformes pour relancer son développement industriel, il a expliqué que cette démarche vise à moderniser le tissu industriel, à encourager la production nationale, à agir en profondeur sur la

gouvernance des entreprises et à la mise en place des instruments et modes de financements adéquats pour soutenir l'investissement. S'agissant du foncier industriel, le ministre a relevé que l'Algérie était en train de mettre au point les dispositions nécessaires pour apporter toutes les facilités aux investisseurs en ce sens. Qualifiant la PME de l'élément le "plus dynamique" dans toute stratégie industrielle, M. Bouchouareb a fait part de la révision de la loi d'orientation de la PME et d'une réforme des agences chargées de soutenir les PME, l'ANDPME et l'ANDI afin de stimuler la compétitivité des PME. L'amélioration du climat des affaires a été l'autre point relevé par M. Bouchouareb qui l'a considéré comme "un objectif d'importance" dont l'Algérie prend toute la mesure et pour lequel les pouvoirs publics "sont résolus à agir efficacement". D'autre part, il a affirmé que le gouvernement algérien avait engagé la réforme du Code des investissements qui est une "pièce maîtresse" perçue comme un "levier de repeuplement industriel". Il a, toutefois, souligné que le principe du 51/49 % n'était pas remis en cause mais élargi au commerce de gros et de détail et qu'il était inutile de le faire figurer dans le Code des investissements mais qu'il serait pris en charge dans le cadre de la réglementation des activités. L'Algérie et la France ont convenu d'un commun accord de tenir la réunion de la Haute commission mixte de coopération bilatérale le 4 décembre prochain à Paris. R. N.

PROJETS DE L'AADL À TRAVERS LE PAYS

Lancement de 105.000 logements

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé lundi à Ain Guezazam (Tamanrasset), que la construction de 105.000 logements AADL, a été lancée. "La construction de 105.000 logements dans le cadre du nouveau programme de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a été lancée", a précisé M. Tebboune dans une déclaration à l'APS en marge de la visite de travail et d'inspection du Premier ministre Abdelmalek Sellal dans la région. Les Offices de promotion et de

gestion immobilière (OPGI) "ont été exhortés à lancer eux-mêmes la construction des nouveaux logements pour le compte de l'AADL", a-t-il ajouté. Par ailleurs, l'opération de convocation des nouveaux postulants éligibles au nouveau programme pour le premier versement sera clôturée en décembre 2014, a dit le ministre, estimant le nombre de personnes convoquées jusqu'à présent pour ce faire, entre 130 et 140.000. Dans ce cadre, M. Tebboune a fait savoir que pour le bon déroulement de cette opération, 170 personnes ont été recrutées en appoint au personnel en poste.

PRISE EN CHARGE DES MIGRANTS AFRICAINS EN ALGÉRIE Une feuille de route en préparation

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a annoncé hier à Ain Guezazam (Tamanrasset), qu'une feuille de route sera bientôt élaborée pour une meilleure prise en charge des migrants africains en Algérie. "Le gouvernement se réunit régulièrement pour élaborer une feuille de route opérationnelle pour résoudre les problèmes des migrants africains en leur fournissant des locaux pour les regrouper et une prise en charge alimentaire et sanitaire avec la contribution de tous les secteurs", a affirmé à la presse, Mme Meslem en marge de la visite du Premier ministre dans la région. Elle a précisé dans ce sens, que "les migrants africains n'ont pas encore le statut de réfugiés car ce n'est pas à l'Algérie de dire qu'ils sont ou non des réfugiés", ajoutant que "ce sont des migrants issus de pays africains voisins et amis". De son côté, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé que "tous les enfants des migrants présents en Algérie, ont le droit d'être scolarisés".

CARTE NATIONALE DE JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Les premières seront remises demain

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a annoncé, dimanche soir à Oran, que les premières cartes nationales de journaliste professionnel seront remises à leurs bénéficiaires "ce 22 octobre", date coïncidant avec la journée nationale de la presse, décrétée en mai 2013 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le ministre a indiqué, en marge d'une visite dans la wilaya d'Oran, que la remise de ces premières cartes, au nombre de dix, "est une grande victoire pour le secteur de la presse et de la communication". Il a estimé que pour mettre en place l'autorité de régulation et le conseil de déontologie, il est nécessaire de recenser tous les journalistes et de distinguer celui qui est professionnel de celui qui ne l'est pas. "Nous comptons actuellement près de 4.000 journalistes", a-t-il précisé. Dans ce sens, Hamid Grine a expliqué qu'après le recensement des journalistes, il sera procédé à l'élection des membres de l'Autorité de régulation de la presse comprenant 7 membres élus par les journalistes et 7 autres membres désignés par les autorités. "Par contre, l'Autorité de régulation de l'audiovisuel est composée de 9 membres dont 7 désignés par le président de la République", a-t-il rappelé. Evoquant la situation socioprofessionnelle des journalistes relevant de la presse privée, le ministre a indiqué que "la première démarche à entreprendre par cette corporation est d'obtenir la carte nationale de journaliste professionnel". Avec ce document, "le journaliste pourra défendre ses intérêts", a-t-il souligné, ajoutant qu'il ne peut s'ingérer dans la gestion de ces journaux. "Pour défendre la dignité de la corporation, nous avons demandé aux responsables de ces titres d'octroyer des salaires qui respectent la dignité des journalistes", a encore précisé le ministre. Sur un autre chapitre, Grine a indiqué que les créances détenues sur les titres de presse doivent impérativement être recouvrées. "Il faut récupérer les créances qui sont détenues sur les titres de

presse en leur établissant un échéancier de un à deux ans pour pouvoir équilibrer les comptes de gestion de l'entreprise", a-t-il instruit le directeur général de la Société d'impression d'Oran (SIO), lors de sa visite du siège de cette société détenue en totalité par l'Etat. La SIO, qui assure l'impression de 55 quotidiens d'information et de 14 hebdomadaires, détient près de 800 millions DA de créances, a indiqué son directeur général, Mohamed Abdelkader. Pour ce qui est du problème du brouillage et des interférences des fréquences que connaissent les radios locales, notamment celles des régions frontalières, le ministre a indiqué qu'il "sera réglé en 2016". Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite de travail dans la wilaya d'Oran, Hamid Grine a assuré que "les moyens sont disponibles et qu'une nouvelle stratégie a été élaborée pour régler définitivement ce problème en 2016". Concernant le nouveau siège de la radio d'Oran, dont le chantier a été lancé en 2013, le ministre a indiqué que cette infrastructure sera prête "au plus tard en juin prochain". Selon les explications données sur place, le nouveau siège occupera une superficie de 6.715 mètres carrés et disposera de nombreuses infrastructures dont une salle de conférences de 125 places, des salles de rédaction et de production, des archives ainsi que trois studios dotés d'équipements sophistiqués. A la station régionale de la télévision nationale, le ministre a visité plusieurs infrastructures dont l'ancien studio, construit en 1963, ainsi que la régie de contrôle. Il s'est informé des conditions de travail à la radio locale, de sa grille des programmes visant notamment à mettre en exergue les spécificités de la région et les efforts de développement socio-économique local. R. N.

LA FRANCE RENFORCE SON PARTENARIAT SÉCURITAIRE

Une reconnaissance pour l'Algérie

La France travaille en partenariat avec l'Algérie sur les dossiers chauds de sécurité. Le Mali et la Libye en constituent la priorité. Mais pas question de cautionner les interventions militaires directes.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié, a eu le mérite d'indiquer dans une déclaration à la presse à propos de la crise malienne : « Nous appuyons les discussions en cours et les efforts déployés par l'Algérie pour qu'elles aboutissent à un bon accord qui puisse être appliqué de bonne foi par toutes les parties ». C'est une reconnaissance de fait que l'Algérie est le seul pays ayant conclu un dialogue entre les deux parties et qui veut entériner un accord de paix à long terme pour ce pays. De fait, l'opération Sevril, qui n'est pas certes remise en cause par le diplomate français,

mais n'a pas pu aboutir à un apaisement du climat dans la région. Avec le règlement définitif de cette crise, il a été prouvé que toute intervention militaire directe ne fait qu'exacerber les tensions. François Hollande ne trouve finalement que son partenaire algérien pour trouver les solutions politiques adaptées à ces pays. C'est le cas de le dire pour la crise libyenne puisque selon l'ambassadeur de France « il y a eu ces derniers mois de nombreuses consultations entre la France et l'Algérie. Nous partageons avec les autorités algériennes une grande préoccupation sur les risques liés à la déstabilisation de ce pays. Il n'y a pas d'autre choix que celui de renouer le dialogue entre les Libyens et de favoriser la restauration de la sécurité et des institutions de l'Etat ».

C'est aussi un aveu d'impuissance sur le front militaire alors que l'Algérie n'a cessé de croire à un dialogue politique entre les milices et le Congrès libyen. L'Algérie exhorte les parties à déposer les armes en les invitant à Alger pour trouver les voies de pacification. La France qui hérite d'un dossier assez « compliqué » ne peut pas

le gérer de manière directe sans l'aval des pays maghrébins voisins. Même la coordination de l'Onu dépêché par un envoyé spécial, en l'occurrence Bernardino León, ne peut que s'appuyer sur l'expérience de la diplomatie algérienne. Ce qui autorise l'ambassadeur français à conclure que « les pays voisins sont pleinement associés à ces efforts et à ce titre l'implication diplomatique algérienne, articulée avec les travaux menés sous l'égide des Nations unies, est précieuse ».

Concernant la lutte anti-terroriste sur le flanc des pays sud-méditerranéens, l'approche française semble maintenant convaincue du bien fondé des autorités algériennes sur l'importance des échanges de données et de renseignement sur les groupes terroristes qui pullulent dans la région. Après l'odieuse assassinat d'Hervé Gourdel, la France tente de rectifier le tir. Le représentant de l'Etat français est explicite : « Le terrorisme est pour la France et l'Algérie un ennemi commun et nous devons lutter ensemble sans relâche contre ce fléau ».

Ce n'est plus le doute émis sur les

capacités algériennes à endiguer le terrorisme, ni les hésitations sur la sécurité des frontières et encore moins la caution d'un « particularisme militaire français » qui doit être envisagé comme solution. La France est devenue prudente dans ses déclarations. Et cela confirme les déclarations de M. Emié qui reconnaît que « les Algériens, qui ont tant souffert de la violence terroriste, et que j'ai eu l'occasion de remercier pour leurs nombreux témoignages de sympathie et de solidarité ». Il précise ainsi la « qualité de la coopération avec les autorités algériennes qui ont immédiatement mis en œuvre des moyens importants dès l'annonce de l'enlèvement d'Hervé Gourdel et qui se sont engagées après sa mort tragique à tout faire pour, d'une part retrouver le corps de notre compatriote et d'autre part, retrouver et punir les auteurs de son assassinat ».

Et d'ajouter : « Nous sommes reconnaissants à l'Algérie des hommes et des moyens qu'elle mobilise et déploie à cet effet ».

F. A.

PROTESTATION DES FONCTIONNAIRES DE LA SÛRETÉ NATIONALE

Une réunion et des décisions...

PAR KAHINA HAMMOUDI

Une réunion interministérielle, présidée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a été consacrée avant-hier à la situation socioprofessionnelle des fonctionnaires de la Sûreté nationale. Dans un communiqué rendu public à l'issue de cette réunion il a été précisé qu'une mise en œuvre « rapide de plusieurs mesures d'amélioration sur la rémunération, le logement, l'organisation et les conditions de travail, la représentation des agents de la Sûreté nationale, a été décidée ».

Ainsi dans ce communiqué du cabinet du Premier ministre il est clairement dit qu'« une attention particulière doit être accordée aux difficultés rencontrées par les services de sécurité afin de leur permettre d'accomplir, dans les meilleures conditions, leur mission, conformément aux instructions du président de la République ».

En matière de rémunération, la réunion, consacrée à l'examen des questions liées

à la situation socioprofessionnelle des fonctionnaires de la Sûreté nationale, a décidé la « confirmation de la mise en œuvre d'une indemnité au profit des agents de la Sûreté nationale, avec effet à compter du 1^{er} novembre 2014 », relève un communiqué du cabinet du Premier ministre.

Il a été décidé aussi la « revalorisation de l'indemnité de zone, actuellement servie aux agents de la Sûreté nationale, avec effet rétroactif à compter du 1^{er} janvier 2012, l'octroi d'une indemnité de déplacement collectif par agent de la Sûreté nationale effectuant des déplacements ». Dans le même volet, il a été décidé l'attribution « de la prime de spécialisation (conducteur, etc.), et de la prise en charge de la restauration des unités constituées ainsi que le relèvement des niveaux des bourses accordées aux élèves stagiaires des écoles de formation de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ». En matière de logement, une « attention particulière » sera accordée, selon le com-

munié, « pour la satisfaction des demandes des agents de la Sûreté nationale dans le cadre des dispositifs et programmes existants ». Concernant l'organisation et les conditions de travail, il a été décidé « l'allègement du système de travail 3 fois 8 heures, le rapprochement des agents ayant des difficultés d'ordre social ou de santé de leurs lieux de résidence, l'affectation des agents de la Sûreté nationale à l'issue de leurs stages au niveau des unités républicaines de sécurité pour une période de 3 à 5 ans maximum ».

Dans le même volet, il a été décidé la « validation des congés maladies des agents de la Sûreté nationale au niveau des unités par les médecins de l'unité, de garantir aux agents de la Sûreté nationale les conditions d'exercer pleinement leur mission sans entrave dans le strict respect des lois de la République, d'assurer la protection des agents de la Sûreté nationale dans l'exercice de leurs fonctions devant les juridictions avec l'assistance d'avocats

conventionnés par la DGSN et l'examen des recours de réintégration des agents radiés qui n'ont pas fait l'objet de décision de justice ».

En matière de représentation des agents de la Sûreté nationale, il a été décidé d'« assurer la représentation des agents de la Sûreté nationale au niveau de toutes les commissions et organes de participation avec protection des représentants dans ces commissions et organes ».

Selon le communiqué, la réunion a recommandé aussi d'accorder une « attention particulière aux difficultés rencontrées par les services de sécurité afin de leur permettre d'accomplir dans les meilleures conditions leur mission, conformément aux instructions du président de la République ». Par ailleurs, il a été reconnu que les agents de la Sûreté nationale engagés pour la préservation de l'ordre public et de la protection des personnes et des biens, exercent leurs missions dans des conditions « contraignantes et souvent éprouvantes ». K. H.

DES RUMEURS ONT FAIT ÉTAT D'UN ÉVENTUEL DÉBRAYAGE DE SES ÉLÉMENTS

La Protection civile dénonce une manipulation

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans une communication adressée à la presse nationale, la direction générale de la Protection civile dément les informations faisant allusion à un mouvement de protestation de ses éléments durant la première semaine du mois de novembre.

La Protection civile crie au complot et à la manipulation et appelle ses éléments à la vigilance.

La DGPC précise que le document déposé auprès de quelques journaux « par le dénommé Tchikou Mourad, ne représente pas le corps. (...) Le sus-nommé fait l'objet d'une décision de suspension depuis 2004 en raison de plusieurs affaires pendantes auprès des instances judiciaires, dont une auprès de la Cour suprême, cela après avoir comparu devant les commis-

sions paritaires compétentes de la protection civile. L'intéressé se revendique comme président du bureau national du syndicat Snapap alors que ce dernier n'a jamais existé dans les rangs de la Protection civile en tant que partenaire social », ajoute le document confirmant que « depuis les années 2003 et 2004, l'administration a fait montre d'ouverture à l'égard de la représentation syndicale au sein de la Protection civile. L'UGTA qui a pu réunir une représentativité suffisante à travers le territoire national est le seul partenaire social de la Protection civile.

Ledit représentant de la Snapap au regard du droit syndical n'a jamais pu réunir les conditions édictées par la réglementation régissant l'activité syndicale ». La DGPC tient aussi à signaler à titre d'exemple, qu'il « ne dispose

d'aucune structure ou bureau, ni de représentativité.

L'intéressé n'a jamais pu recueillir d'adhésions au niveau national et aucune liste d'adhérents à son syndicat n'a à ce jour été déposée ».

La DGPC précise que « la représentation syndicale auprès de la Protection civile a pris l'initiative à travers son bureau national d'appeler l'ensemble de ses adhérents sur les 48 wilayas à la vigilance contre toute manipulation visant la déstabilisation de l'institution de la Protection civile ». Par ailleurs, « le dialogue a toujours été maintenu ouvert avec le partenaire social à travers des réunions périodiques avec les délégués syndicaux aux niveaux central et local dans le respect des lois et règlements », précise le communiqué.

L. B.

SOLVABILITÉ ET RISQUES BANCAIRES

De nouveaux règlements parus au JO

Trois règlements de la Banque d'Algérie portant sur la solvabilité, les grands risques ainsi que le provisionnement des créances ont été publiés au Journal officiel numéro 56.

PAR RIAD EL HADI

Le premier règlement stipule que les banques et les établissements financiers sont tenus de respecter, en permanence, un coefficient minimum de solvabilité de 9,5 %, d'une part, et le total de leurs fonds propres réglementaires, d'autre part. Les fonds propres de base doivent couvrir les risques de crédit opérationnel et de marché à hauteur d'au moins 7 %, précise le texte. Il s'agit aussi de constituer, en sus de la couverture prévue, un coussin dit de sécurité composé de fonds propres de base couvrant 2,5 % des risques. Pour ce qui est de la surveillance prudentielle de l'adéquation



des fonds propres, il est précisé que "les banques et les établissements financiers doivent détenir des fonds propres en adéquation avec les risques de toute nature qu'ils encourent." Le second

règlement promulgué a pour objectif de définir les règles que les banques et établissements financiers doivent observer en matière de division des risques et de prise de participation.

S'agissant des risques, il est souligné que toute banque ou établissement financier est tenu de respecter en permanence un rapport maximum de 25 % entre l'ensemble des risques nets qu'il encourt sur un même bénéficiaire et le montant de ses fonds propres réglementaires. Quant au troisième règlement, il a pour objet de fixer les règles de classement de provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et des établissements financiers. Les créances sont, alors, classées en 3 catégories : les créances à problème potentiels, très risquées, ou compromises. Ce nouveau dispositif prudentiel avait été annoncé par Laksaci en septembre dernier lors d'une rencontre organisée par l'Abef. Il a pour but "de renforcer la stabilité financière du système bancaire qui revêt une importance particulière en Algérie dans un contexte de crise internationale", avait précisé le gouverneur de la BA. R. E.

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE

Examen aujourd'hui du projet de loi de finances 2015

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a fixé la date du 21 octobre 2014 pour la présentation et l'examen du projet de loi de finances 2015. Le bureau de l'APN a décidé, lors d'une réunion présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, de la reprise mardi des séances plénières à travers une plénière consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi de finances 2015, indique un commu-

niqué de l'APN. L'examen dudit projet de loi se poursuivra mercredi 22 octobre, tandis que la séance plénière de jeudi 23 octobre sera consacrée, à la fin du débat général, aux interventions des présidents des groupes parlementaires et aux réponses des ministres dont le ministre des Finances. Le projet de loi de finances 2015 sera soumis au vote lors de la plénière prévue le mercredi 29 octobre, a précisé la même source.

Par ailleurs, le calendrier des travaux comprend une séance plénière prévue dimanche 9 novembre consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi sur les mutualités sociales suivie d'une autre séance plénière le lundi 10 novembre consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi portant création du fonds de pension alimentaire.

Lors de cette réunion, le bureau de l'APN a examiné les questions déposées à son

niveau, approuvant treize questions orales et trois questions écrites remplissant les conditions légales. Celles-ci ont été transmises au gouvernement.

Avant la fin des travaux, le bureau a examiné la possibilité pour les députés de participer à une opération de solidarité avec les parlementaires sahraouis, ainsi que d'autres questions d'ordre administratif.

L. B.

NOUVEAU CODE
DES DOUANESLe texte
à l'examen
chez Sellal

La nouvelle mouture du code des douanes est à l'examen au niveau du secrétariat général du gouvernement, a annoncé hier, à Aïn Guezam (Tamanrasset), le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala. "Le nouveau code des douanes va permettre un meilleur traitement des contentieux, encourager l'investissement et faciliter les opérations d'importation et d'exportation", a précisé M. Bouderbala, dans une déclaration en marge de la visite de travail et d'inspection du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans la région. Concernant la lutte contre la contrebande, il a affirmé qu'une "coopération accrue" a été établie entre les services des douanes et les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), relevant que "la contrebande de carburants est passée dans la wilaya de Tamanrasset de 72.000 litres en 2013 à 100.000 litres en 2014".

Il a fait savoir par ailleurs, que 1.000 nouveaux douaniers qui achèveront leur formation en novembre prochain, seront affectés dans les régions du sud du pays.

R. N.

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME

Un institut de formation projeté à Béni Abbès

PAR RACIM NIDAL

Les travaux de réalisation d'un institut de formation touristique à Béni Abbès (240 km au sud de Bêchar) seront lancés "avant la fin de l'année en cours", a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Ce projet, retenu au titre de la stratégie de développement du secteur du tourisme, notamment en matière de formation d'une

main d'œuvre qualifiée dans les différents métiers du tourisme et de l'hôtellerie, a nécessité un financement de plus de 237 millions DA pour sa réalisation et son équipement, a-t-on précisé.

L'institut dont les travaux s'étaleront de 18 à 20 mois, aura une capacité d'accueil de 300 places pédagogiques et sera doté d'un internat de 120 lits, a-t-on ajouté.

L'inscription et la réalisation de cette nou-

velle structure de formation aux techniques du tourisme et de l'hôtellerie viennent en réponse aux doléances des opérateurs touristiques locaux. Le projet vise, en outre, le renforcement en personnel qualifié des différentes unités hôtelières de la région et une dynamisation du secteur à travers la wilaya qui dispose d'un grand potentiel en sites touristiques et naturel, a-t-on souligné.

R. N.

RÈGLEMENT DE LA CRISE MALIENNE

La disponibilité constante de l'Algérie
saluée par les Maliens

Le haut représentant du président malien pour le dialogue, Moudibou Keita, a mis en exergue lundi à Alger, le "savoir-faire et le talent" de l'Algérie dans le processus de règlement de la crise malienne, saluant, à cet égard, sa "constante" disponibilité.

"Nous avons tenu à remercier les autorités algériennes pour leur savoir faire, leur talent et leur constante disponibilité" dans le processus de règlement de la crise du Nord du Mali, a indiqué M. Keita à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Sur les pourparlers intermalien en cours

à Alger, il a rappelé que c'est le Mali, à travers son président Ibrahim Boubacar Keita, qui avait sollicité la contribution de l'Algérie pour s'impliquer dans la recherche de solutions à cette crise. Il a indiqué avoir remis au président Bouteflika un message écrit de son homologue malien "qui s'inscrit dans le cadre des relations d'amitié, de fraternité et de coopération avantageuse entre le Mali et l'Algérie".

"Ce message renouvelle aussi la confiance pleine et entière du Mali à l'Algérie dans la conduite de ces pourparlers", a-t-il ajouté.

Le responsable malien a rappelé qu'une

première phase de pourparlers intermalien, tenue à Alger, "s'est traduite par l'adoption d'une feuille de route et d'autres documents. Nous avons amorcé ici à Alger une deuxième phase beaucoup plus substantielle où les parties et les communautés ont eu à s'exprimer et à faire prévaloir leurs préoccupations", a-t-il enchaîné.

"Maintenant, nous sommes en Algérie pour approfondir ce processus qui est en très bonne voie", a-t-il affirmé, exprimant sa conviction que "seul le dialogue et l'échange permettront d'aller au bout de cette difficulté".

R. N.

SALON INTERNATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une centaine d'exposants nationaux et étrangers à Oran

Plus d'une centaine d'exposants, nationaux et étrangers, sont attendus au 5^e salon ERA des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable.

PAR AMAR AOUIMER

L'événement est organisé par Myriade communication du lundi 27 au mercredi 29 octobre 2014, au Centre des Conventions d'Oran. Placé sous le haut patronage d'Abdelaziz Bouteflika, président de la République, le 5^e Salon ERA poursuit une série qui a commencé à Tamanrasset en octobre 2010, pour se déplacer ensuite à Oran où se sont déroulées les éditions précédentes, en octobre 2011, 2012 et 2013. La liste des exposants et les pays représentés à cette 5^e édition (Allemagne, Chine, Chypre Emirats arabes unis, France, Italie, Pologne, Tchéquie) confirment la réputation acquise par le Salon ERA en tant que rendez-vous incontournable des opérateurs qui œuvrent dans les domaines des énergies renouvelables et du développement durable, qu'ils soient installés en Algérie ou à l'étranger. L'attrait du salon ERA est attesté par la fidélité des exposants qui étaient présents aux éditions précédentes et l'arrivée de nouveaux opérateurs et organismes qui sont convaincus que c'est le lieu tout indiqué pour faire connaître leurs activités et valoriser leurs produits auprès de leurs partenaires



potentiels, entreprises ou institutions, en même temps qu'il constitue un cadre propice aux rencontres et aux échanges avec les professionnels. Linda Oulounis, la commissaire du salon ERA des énergies renouvelables et du développement durable souligne que "ERA 2014 reste bâti sur un triptyque essentiel : contribuer à l'effort national de sensibilisation autour d'un secteur clé et innovant de notre avenir énergétique ; accompagner le programme national de développement des énergies renouvelables ; élargir les espaces de rencontres des professionnels". Outre sa vocation principale tournée vers les énergies renouvelables, ajoute-t-elle, ERA 2014 s'est ouvert encore plus aux autres créneaux liés à la protection de l'environnement, en privilégiant ceux qui ont un rap-

port direct avec les préoccupations nationales actuelles, et en premier lieu, celles qui apparaissent les plus prioritaires : la gestion des déchets, dans son volet valorisation énergétique, et la gestion de l'eau, sous les deux angles complémentaires que sont l'économie de la ressource et le rapport à l'énergie, ainsi que les activités liées aux technologies vertes, à la dépollution industrielle et à la construction de villes nouvelles qui respectent les exigences environnementales. Une attention particulière a été accordée aux jeunes promoteurs qui sont à la recherche d'opportunités d'affaires. ERA 2014 leur a dédié spécialement un espace dans le but de contribuer à les aider à concrétiser leurs projets dans l'entrepreneuriat. Ainsi, le salon est dans son rôle de catalyseur de l'éclosion d'un tissu industriel algérien dans les

domaines des énergies renouvelables et du développement durable, indiquent les organisateurs de cet événement.

Enfin, le salon ERA est également accompagné - cela devient une tradition bien établie - par un cycle de conférences qui offre la possibilité de prendre connaissance des projets et des réalisations des exposants et des travaux d'experts et de chercheurs, à travers des communications de qualité présentées par des professionnels et des spécialistes à la compétence reconnue.

Parmi les conférences de haut niveau qui seront animées durant les trois jours de ce salon, on peut notamment citer l'intervention de Dalila Ramla, directrice des autorisations et concessions qui abordera le cadre réglementaire régissant la production de l'électricité d'origine renouvelable ou de systèmes de cogénération, le plan de réhabilitation et de prévention des pollutions sur les sites industriels du groupe Sonatrach, l'exposé de Guendour, chargée d'étude principale à la direction générale de la Stratégie et de la Prospective et Rabah Touileb qui apporteront des éclaircissements sur les mécanismes de soutien aux énergies renouvelables, revue des pratiques internationales et focus pour l'Algérie et Baya Belarbi, chef du projet engineering en explicitant le Système d'hybridation.

Quant à Adlène Heddouche, directeur de l'action commerciale et animation du réseau, il parlera de l'assurance, comme un facteur de soutien au développement durable.

A. A.

LITIGES COMMERCIAUX

La médiation préconisée

PAR RIAD EL HADI

Des juristes ont préconisé des solutions alternatives l'arbitrage pour le règlement des litiges dans le monde des affaires en Algérie afin de préserver les relations entre les partenaires économiques. A cet effet, la médiation et la conciliation sont considérées comme des modes alternatifs susceptibles de pallier les problèmes que peut poser la justice dans le règlement des litiges, permettant aux parties en conflit de reprendre leurs relations d'affaires plus rapidement, a affirmé maître Rabah Hached, avocat au barreau de Paris, lors de la 5^e édition des "Journées d'études Mohand Issad" sur l'arbitrage international. Cette rencontre,

axée autour du thème "Le contrat international et des modes de règlement des litiges", a été organisée par le World Trade Center-Algeria et l'Association des avocats pour un barreau pluriel de Paris. A la différence de l'arbitrage, qui est un processus complexe et nécessitant des coûts importants, la médiation est menée par un tiers qui rapproche entre les parties en conflit dans le but de faciliter l'aboutissement d'une transaction pour purger le litige, alors que la conciliation n'exige pas l'intervention d'un tiers pour arranger entre les parties litigieuses. "Quand le litige n'est pas important, il vaut mieux aller aussi bien vers la médiation que vers la conciliation", a conseillé Me Hached. Alors que ces modes alternatifs

de règlement des conflits commerciaux sont nouveaux en Algérie, les organismes sensés les promouvoir ne sont pas encore performants pour inciter les opérateurs économiques à opter pour ces solutions l'amiable, a-t-il observé. Par ailleurs, dans le domaine des relations internationales, d'autres juristes ont recommandé un règlement des litiges par le recours aux tribunaux à travers "la clause attributive de juridiction" qui est un mode contentieux appliqué par un juge. "Les entreprises algériennes, aussi bien privées que publiques, recourent plus l'arbitrage qu'à la médiation et la conciliation", selon le professeur Ali Bencheneb. Bien qu'elles ne soient toujours appréciées, ces clauses sont moins coûteuses

que l'arbitrage et sont caractérisées par leur souplesse et la pérennité des relations d'affaires. "Le coût de la médiation est beaucoup plus faible que le coût de l'arbitrage, ce qui explique qu'il y a de plus en plus d'entreprises qui souhaitent aller la médiation et la conciliation", estime l'expert français, Laurence Ravillion. Citant les dernières statistiques du centre de médiation et d'arbitrage de Paris, Ravillion note une "vraie avancée" de ces nouveaux produits sur le marché juridique en France. Le recours des entreprises françaises ces modes alternatifs de règlement des litiges, qui connaissent un essor aux Etats-Unis, a augmenté de plus de 20 % en 2013 par rapport l'année d'avant. R. E.

L'EGYPTE SIGNE LE CONTRAT POUR UN NOUVEAU CANAL DE SUEZ Relancer une économie à genoux

L'Egypte a signé des contrats avec six sociétés internationales qui seront chargées de creuser un deuxième canal de Suez, projet phare du président Abdel Fattah al Sissi pour relancer une économie mise à genoux par des années de troubles politiques. Les sociétés en question sont National Marine Dredging Co, des Emirats arabes unis, les néerlandaises Royal Boskalis Westminster et Van Oord, les belges Jan de Nul Group et Deme Group, et l'américaine Great Lakes Dredge and Dock. Le général Mohab Memich, directeur de l'Autorité du

canal de Suez, a annoncé la composition du consortium au Caire, lors d'une conférence de presse donnée avec le Premier ministre Ibrahim Mehleb. L'Egypte espère que l'adjonction du nouveau canal permettra de générer un revenu total tiré de la voie d'eau de 13,5 milliards de dollars (10,6 milliards d'euros) d'ici 2023 contre cinq milliards actuellement. Le Caire compte également créer une plate-forme logistique et industrielle internationale de 76.000 km² dans la région du canal pour attirer plus de navires et produire plus de revenus. Le nouveau canal doit être achevé d'ici août

2015, selon le souhait du président Sissi. Des ingénieurs de l'armée ont entamé les travaux de creusement en août, lorsque le projet a été dévoilé. Pierre Catteau, un responsable de Deme Group, a souligné la brièveté des délais. "Je pense que nous avons tous été surpris par la rapidité avec laquelle tout cela est venu sur le marché, par la rapidité de l'appel d'offres et par la rapidité avec laquelle il faudra exécuter", a-t-il dit à Reuters, en marge de la conférence de presse. "Mais c'est possible et nous ferons tout ce qu'il faut pour que ce soit le cas". R. E.

TIZI-OUZOU Université de la formation continue

Quatre mille quatre-vingt-trois (4.083) inscrits ont été enregistrés, au 1^{er} octobre courant, au niveau du centre de Tizi-Ouzou de l'Université de la formation continue (UFC), a indiqué sa responsable.

Sur ce total d'inscrits, 630 vont suivre une formation résidentielle en graduation, alors que 802 sont inscrits en formation à distance (FAD), a précisé à l'APS Boumedienne Zina, signalant l'inscription également de 2651 enseignants, dont 920 relevant des cycles moyen et primaire, pour suivre une formation au titre d'une convention paraphée entre les ministères de l'Enseignement supérieur et de l'Education nationale, aux fins de parfaire et actualiser leurs connaissances.

Le centre de l'UFC de Tizi-Ouzou accueille, annuellement, une moyenne de 1.500 à 1.800 étudiants en pré-graduation et 1.700 autres en graduation. La formation d'une durée de trois ans est couronnée par une licence professionnelle.

L'UFC de Tizi-Ouzou, dont l'encadrement est assuré par 51 enseignants, assure 5 spécialités scientifiques, dont trois résidentielles (commerce international, techniques bancaires et agroalimentaire), et deux en formation à distance (le droit des affaires et l'orientation scolaire et professionnelle).

Cette responsable a fait cas de la suspension, cette année, de la formation en anglais technique, "jusqu'à la réunion des conditions pédagogiques nécessaires pour la relance de cette spécialité", a-t-elle ajouté.

AIN DEFLA Campagne labours-semailles

Plus de 20.000 hectares consacrés à la céréaliculture ont été emblavés dans la wilaya de Aïn Defla depuis le lancement de la campagne labours-semailles, selon la Direction des services agricoles (DSA). Cette superficie constitue le quart de la superficie totale consacrée à la céréaliculture qui avoisine les 80.000 ha, dont 5.000 sont destinés au programme de semences, a indiqué la même source, relevant les bonnes conditions du déroulement de cette campagne. 12.550 quintaux d'engrais sont stockés au niveau de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Khemis Miliana, a souligné la même source, assurant que toutes les conditions sont réunies pour faciliter aux agriculteurs l'approvisionnement en ces produits. 10.000 ha de céréales bénéficieront d'une irrigation d'appoint au cours de la saison, a précisé la même source.

APS

M'SILA, ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS DE LA WILAYA Règlement des dettes



Lors de sa dernière visite à M'sila, le ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé la disponibilité d'une enveloppe de 560 millions de dinars pour le règlement des dettes contractées par les établissements hospitaliers de cette wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Dans ce contexte, le ministre a insisté pour l'apurement des dettes contractées auprès de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), de l'Institut Pasteur et des divers fournisseurs des hôpitaux "avant la fin de l'année en cours", faute de quoi, a-t-il averti, des sanctions seraient prononcées à

l'encontre des gestionnaires défaillants. Selon l'APS, M. Boudiaf, qui intervenait au cours d'une séance de travail qui a réuni, au siège de la wilaya, les cadres de son secteur, a également indiqué que les services d'oncologie devant être ouverts à M'sila et Boussaâda pour, notamment, la chimiothérapie et les traitements légers, seront prochainement renforcés par des praticiens ayant suivi une formation spécifique.

Concernant l'hôpital Mère et Enfant de M'sila, il a également annoncé la mise en place "très prochaine" d'un appareil de mammographie pour mettre un terme aux déplacements des patientes vers d'autres wilayas. Au cours de cette réunion, le ministre de la Santé a annoncé la mise en place d'un scanner à l'hôpital de 240 lits de Sidi-Aïssa, rappelant, au passage, le projet de construction d'un nouvel hôpital de même capacité, dans cette localité, en remplacement de la structure actuelle, fissurée par

endroits en raison de la nature du sol affecté par la présence d'argile gonflante, a précisé l'APS.

Quant au phénomène lié aux comportements violents signalés dans certains services d'urgence, M. Boudiaf a promis qu'il y sera mis un terme en coordination avec les services de sécurité. Par ailleurs, le ministre a fait part de la décision de son département de suspendre l'ouverture de nouveaux cabinets médicaux privés, généralistes ou spécialisés, "jusqu'à ce que les postes ouverts dans les établissements publics de santé soient pourvus". S'agissant de la préoccupation liée au manque de médecins spécialistes, Abdelmalek Boudiaf, tout en promettant de résorber les déficits réels enregistrés, a préconisé de "redonner sa place au praticien généraliste", dont le rôle est important, sans focaliser sur les médecins spécialistes.

B. M.

BOUIRA, RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Raccordement de 2.500 foyers avant fin 2014

Plus de 2.500 nouveaux foyers seront raccordés au réseau du gaz naturel avant la fin de l'année en cours dans la wilaya de Bouira, selon les prévisions établies par la direction de l'Energie et des mines. Dans un rapport présenté récemment à une session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), les responsables du secteur ont fait savoir que plus de 2.500 foyers relevant de plusieurs localités des communes de Souk Lakhmis, El-Mokrani, Bir Ghalou, El-Khabouzia, Raouraoua, Aïn Laâloui, Aïn Tork (Ouest) et Ath Laâziz (Nord-Est), ont bénéficié de cet important projet. Inscrit au titre du programme quinquennal 2010-2014, ce projet de raccordement d'un linéaire de 66 km devra être achevé avant la fin de l'année 2014, a-t-on précisé de même source. Outre ces foyers, 181 autres groupements d'habitat, situés dans



plusieurs communes de la wilaya de Bouira, sont également concernés par un nouveau projet qui sera lancé prochainement sur un linéaire de 2.000 km et pour une enveloppe de plus de 750 millions de dinars. Avec la

concrétisation de cette opération, le taux de raccordement au réseau de gaz naturel de la wilaya s'élèvera à près de 90 %, selon les estimations des autorités locales.

APS

ADRAR, ACTIVITÉ AGRICOLE

Nécessité d'œuvrer au développement

Les membres de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Adrar ont mis l'accent, la semaine dernière, sur la nécessité de multiplier les efforts au niveau local pour développer l'activité agricole dans la région.



PAR BOUZIANE MEHDI

A ce titre, les élus ont suggéré la création d'un guichet unique pour l'ensemble des services administratifs en relation avec l'activité agricole, dans le but d'alléger les contraintes procéduraires et faciliter l'orientation des agriculteurs, a indiqué l'APS.

Lors des travaux de la troisième session ordinaire de l'APW, consacrée au dossier de l'agriculture, ils ont insisté sur la nécessité de créer cette instance afin d'alléger les contraintes qui bloquent le développement de l'activité agricole dans cette région aux potentialités agricoles énormes.

Dans ce contexte, la commission de l'agriculture a rappelé que les sorties qu'elle a effectuées sur le terrain lui ont permis de constater les entraves qui empêchent un essor effectif du secteur, en dépit des moyens matériels et financiers importants mobilisés par l'Etat, citant, entre autres contraintes, la lenteur des procédures administratives pour

délivrer certains documents administratifs, à l'instar de la carte de Fellah ainsi que l'obtention du certificat d'entame des d'activité et les titres de concession. Selon l'APS, la commission a également soulevé le problème du foncier agricole, notamment dans le domaine de la mise en valeur par l'accession à la propriété foncière agricole, rappelant que 5.945 exploitations agricoles n'ont toujours pas bénéficié d'une régularisation de leur situation foncière depuis plus de 20 ans.

S'agissant de la mise en valeur par la concession agricole, la commission de l'APW a conclu à un début non étudié de l'opération dans la wilaya, à travers son inspection de périmètres agricoles non aménagés, notamment en ce qui concerne leurs raccordements au réseau électrique, l'absence de pistes agricoles, l'inadaptation des sols et le manque de formation des jeunes exploitants ayant bénéficié du dispositif, malgré l'instruction ministérielle insistant sur l'obligation de l'aménagement des

périmètres agricoles et l'accompagnement des bénéficiaires.

Madani Abderrahmane Fouatih, wali d'Adrar, répondant aux questions sur les problèmes posés par la commission de l'agriculture, a tenu à remercier le travail fourni qui a permis de lever le voile sur les entraves que rencontre ce secteur stratégique dans la wilaya.

En outre, le chef de l'exécutif a mis en avant l'importance d'œuvrer pour le développement de l'activité agricole, sur la base d'une vision claire afin d'éviter les erreurs du passé. Actuellement, la wilaya d'Adrar dispose d'une superficie agricole de l'ordre de 373.550 hectares, dont seulement 34.640 ha exploités avec 32.618 ha en irrigué.

Selon le rapport de la commission de l'agriculture de l'APW, on dénombre également 27.460 exploitations agricoles, dont 21.515 dans le cadre d'une agriculture oasisienne traditionnelle et 5.945 exploitations dans le cadre de la mise en valeur des terres. **B. M.**

ORAN

Record de collecte de lait

Le plus grand taux de collecte de lait au niveau national, soit 50 %, a été réalisé lors des huit derniers mois dans la wilaya d'Oran, a indiqué la direction des services agricoles. Ce taux national a atteint durant la même période 30 % et la wilaya d'Oran a réalisé cette performance à la faveur de la stratégie adoptée pour développer la filière lait et accroître la production. La production du lait à Oran a atteint 23,5 millions de litres de janvier à août derniers, contre 33,5 millions de litres durant toute l'année 2013. La production était de 12 millions de litres en 2000, a-t-on précisé. Il est prévu un objectif de 65 millions de litres de ce produit de large consommation à l'horizon 2019 avec l'entrée en production du projet d'aménagement de la plaine de Mléta, dans la commune Tafraoui en début 2015. La wilaya d'Oran compte 15.800 têtes de bovins, dont 7.000 vaches laitières et huit laiteries de production et unités de transformation du lait.

SETIF

Réouverture de l'aéroport de Sétif

L'aéroport international 8-Mai-1945 de Sétif-Aïn Arnat est de nouveau ouvert depuis la semaine dernière après l'homologation de la piste où les travaux de son extension à 2.900 mètres viennent de s'achever. Le directeur de wilaya des transports, Nasreddine Ghanem, a indiqué à l'APS que la reprise des vols se fera selon le programme des compagnies aériennes qui utilisent cette infrastructure. Prévue pour le 5 octobre dernier, la réouverture de l'aéroport, fermé temporairement le 21 septembre dernier pour réhabiliter la partie qui avait cédé, quelques jours auparavant, sous les roues d'un Boeing de Tassili-Airlines en partance pour Saint-Etienne (France), a dû être retardée en raison du parachèvement de l'extension de la piste de 2.400 à 2.900 m, a expliqué le même responsable. S'agissant des travaux de réhabilitation de la piste, le directeur de l'aéroport du 8-Mai-1945, Allaoua Benamoune, a souligné qu'il s'agit d'une opération "ordinaire" effectuée tous les 10 ans dans tous les aéroports du pays. Durant la fermeture de l'aéroport de Sétif-Aïn Arnat, les vols en provenance et à destination de la capitale des Hauts-Plateaux ont été transférés à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine.

APS APS

EL-BAYADH, CURAGE DE OUED EL-DEFFA

Achèvement de la première phase

Une première phase de l'opération de curage et de nettoyage d'une partie du cours de oued El-Deffa, au chef-lieu de wilaya d'El-Bayadh, a été achevée par les services de l'Office national de l'assainissement (Ona) qui a indiqué la semaine dernière les responsables du secteur des ressources en eau. Cette première phase, achevée en septembre, a couvert le lit de l'oued au départ du quartier 20-Août jusqu'au quartier Aïn-Mahboula, sur une distance de 3 km, et les efforts se poursuivent pour parachever la partie restante de 4 km du

cours, a précisé le directeur du secteur, Abderahmane Arabi. L'opération s'inscrit dans le cadre d'une convention entre l'Ona et la commune d'El-Bayadh pour la prise en charge du ramassage et du transfert des débris se trouvant sur le cours de oued El-Deffa, a indiqué le même responsable. Les responsables du secteur des ressources en eau de la wilaya accordent une grande importance à cette opération de curage du cours de oued El-Deffa qui traverse la ville d'El-Bayadh, avant la saison des pluies, et ce dans le cadre des mesures de prévention des inondations provoquées

par les crues de l'oued. Dans le même contexte, la dernière étude relative à oued El-Deffa a défini avec précision la distance de sécurité à respecter sur les deux rives de l'oued (bande de sécurité) et les efforts se poursuivent, en collaboration avec les services de la wilaya, pour recenser les habitations se trouvant sur ce périmètre, afin de prendre les mesures nécessaires et les inscrire comme prioritaires, lors des prochaines opérations de relèvement.

NIGERIA, MALGRÉ LE "CESSEZ-LE-FEU"

Plusieurs attaques de
Boko Haram

Quelle réalité pour le cessez-le-feu ? Des dizaines de membres présumés du groupe islamiste Boko Haram ont attaqué une ville du nord-est du Nigeria, ont témoigné dimanche 19 octobre des habitants, mettant en doute le cessez-le-feu annoncé par le gouvernement nigérian. Des hommes de Boko Haram ont attaqué jeudi et vendredi la ville de Abadam dans le nord de l'Etat de Borno, tuant au moins 30 personnes et entraînant la fuite de centaines d'autres vers le Niger voisin. "Nous avons tous entendu l'annonce d'un cessez-le-feu mais cela ne semble pas arrêter les insurgés", a témoigné dimanche Mallam Babagana, un habitant d'Abadam. Un accord de cessez-le-feu avec le groupe islamiste a été annoncé vendredi par le chef d'état-major de l'armée et le premier secrétaire de la présidence nigérienne. Mais le porte-parole des services de sécurité nigériens, Mark Omeri, a affirmé vendredi qu'aucun accord n'avait encore été conclu pour la libération des lycéennes. Des responsables de l'armée et des services de sécurité nigériens ont émis des doutes dimanche sur la réalité d'attaques de Boko Haram, alors que les témoignages corroborant une offensive du groupe dans le nord-est du Nigeria se multipliaient. Dans l'Etat d'Adamawa, Enoch Mark, père et oncle de trois lycéennes enlevées par Boko Haram, faisait état aussi une attaque du groupe islamiste. Samedi, les insurgés auraient submergé le village de Wagga et enlevé une quarantaine de femmes - une stratégie éprouvée du groupe armé au cours de ses cinq années de guérilla.

IRAK

L'Onu alarmée par la
hausse des exécutions de
condamnés à mort

Les Nations unies ont dénombré un nombre record, depuis 2005, de 177 exécutions conduites au cours de l'année 2013...

L'Onu a dénoncé dimanche la hausse des exécutions de condamnés à mort conduites par les autorités irakiennes depuis la restauration de la peine capitale il y a une décennie, affirmant que ces sentences risquaient d'attiser encore davantage les violences confessionnelles ravageant le pays. L'Onu en Irak a dénombré un nombre record depuis 2005 de 177 exécutions conduites au cours de l'année 2013, dont 34 lors d'une seule journée. En 2014, au moins 60 personnes ont déjà été exécutées tandis que, selon un décompte arrêté en août, 1.724 prisonniers attendent dans les couloirs de la mort irakiens. "Le nombre important de personnes condamnées à la peine de mort en Irak est alarmant, d'autant que beaucoup de condamnations s'appuient sur des preuves discutables", a souligné l'envoyé spécial de l'Onu en Irak, Nickolay Mladenov, dans un rapport.

Des aveux obtenus sous
la torture

Dans la moitié des procès auxquels des représentants onusiens ont pu assister en Irak, les plaintes de la défense arguant que les aveux de suspects avaient été obtenus sous la torture avaient été systématiquement ignorées, a rapporté le bureau de l'Onu à Bagdad. La plupart des accusés étaient jugés sans avocat, et dans les cas où un avocat était désigné, la défense ne disposait pas d'assez de temps pour préparer le dossier.

Agence

SYRIE

Des dizaines de djihadistes tués à Kobané

Au total, 31 djihadistes ont perdu la vie, entre samedi et dimanche matin, dont 15 dans les bombardements par les avions des États-Unis et de leurs alliés.

31 combattants djihadistes ont été tués entre samedi et dimanche matin, dans la troisième ville de Syrie de Kobané. Les combattants kurdes ont gagné une bataille. Aidés des frappes aériennes de la coalition internationale, ils ont infligé des pertes importantes à l'organisation djihadiste État islamique. Au total, 31 djihadistes ont perdu la vie, entre samedi et dimanche matin, dont 15 dans les bombardements de ses positions par les avions des États-Unis et de leurs alliés, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme. L'ONG a également fait état d'au moins 70 corps de djihadistes rapatriés en 4 jours dans un hôpital sous contrôle djihadiste dans la province de Raqa, et de 7 victimes dans les rangs kurdes. Plus d'un mois après avoir débuté, la bataille pour le contrôle de la troisième ville kurde de Syrie continue à se mener rue après rue, s'apparentant à une guérilla urbaine. L'EI est parvenu à progresser un peu vers le centre de Kobané tandis que les Kurdes poussaient dans l'est, a précisé l'OSDH.



L'organisation islamique occupe 50 % de la ville syrienne de Kobané. Confrontés à une forte résistance, les djihadistes ont dépêché samedi de nouveaux renforts à Kobané, dont la prise serait un trophée stratégique et symbolique, sous l'œil de dizaines de caméras filmant depuis des semaines les combats depuis la frontière turque.

"Hier (samedi), il y a eu d'intenses bombardements et trois attentats-suicides à la voiture piégée à la frontière et dans le centre de Kobané. Mais grâce aux raids et aux YPG, (les djihadistes) n'ont pas fait de progrès", a affirmé à l'AFP un responsable kurde local, Idriss Nassen. "Rien n'a changé". R. I. Agences

BARCELONE

Manifestation pour des élections anticipées

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté dimanche dans le centre de Barcelone pour réclamer des élections régionales anticipées après l'annulation du référendum prévu sur l'indépendance de la Catalogne et déclaré illégal par Madrid. Les manifestants, qui portaient des tee-shirts jaunes et agitaient des drapeaux catalans, brandissaient des pancartes où on pouvait lire "C'est le moment et nous sommes prêts". Une partie du mouvement séparatiste demande au président de la Généralité de Catalogne, Artur Mas, d'organiser des élections anticipées qui confirmeraient selon eux la volonté de la région d'ac-

céder à l'indépendance.

Un tel scrutin pourrait faire l'affaire du parti ERC (Gauche républicaine de Catalogne), plus radical que le mouvement CiU (Convergence et Union) d'Artur Mas avec lequel il gouverne à Barcelone. "Président, organisez des élections, nous voulons voter dans les trois mois, nous voulons avoir un nouveau parlement (régional) au printemps 2015", a lancé Carme Forcadell, qui dirige l'organisation indépendantiste Assemblée nationale catalane (ANC). Selon la presse, plus de 100.000 personnes ont participé à la manifestation de dimanche. Artur Mas a annoncé mardi dernier l'annulation

du référendum d'autodétermination prévu le 9 novembre et son remplacement par une "consultation citoyenne" à la même date. La Cour constitutionnelle espagnole a ordonné le 29 septembre la suspension de ce scrutin jugé illégal par le gouvernement de Mariano Rajoy. La Catalogne, qui représente environ 20 % du PIB de l'Espagne, possède sa propre culture et sa propre langue et le désir d'indépendance y est largement répandu. Les sondages montrent qu'une grande majorité de Catalans est favorable à l'organisation d'un référendum.

Agence

HONG KONG

Les policiers chargent des manifestants

Une nouvelle nuit de heurts a agité Hong Kong dimanche. Le mouvement pro-démocratie a accusé la police d'avoir fait un usage excessif de la force. Selon un ministre, les manifestations, qui entrent dans leur quatrième semaine, ont aujourd'hui atteint un point "critique". Et pour cause, des dizaines de policiers en tenue antiémeute ont chargé durant les premières heures dimanche un groupe de manifestants

à Mongkok, les frappant à coups de bâton. Vingt personnes ont été blessées, a dit le gouvernement local, sans préciser s'il s'agissait de policiers ou de manifestants. Certains manifestants ont été évacués sur des civières, d'autres ont été soignés pour des blessures à la tête, des fractures et des contusions, selon des journalistes de l'AFP et des sources médicales. Policiers et manifestants ont livré des versions divergentes sur les causes

de cette quatrième nuit consécutive de troubles à Mongkok, l'un des sites occupés par les protestataires dans l'ancienne colonie britannique aujourd'hui sous tutelle chinoise. La police, qui tentait de rouvrir à la circulation une artère importante, a assuré avoir fait preuve de retenue et agi au moment où les protestataires avaient "soudainement tenté de forcer" ses cordons.

Agence

AUDI ALGÉRIE-SOVAC

“Audi Driving Experience” une première enrichissante

C'est sous la houlette de Bruno Arnaud, formateur, consultant et pilote depuis 25 ans chez Audi, que les journalistes spécialisés en automobile et les fidèles clients de la marque aux quatre anneaux ont pris part pour la première fois en Algérie à l'opération "Audi Driving Experience", organisée durant trois jours (du 16 au 18 octobre) au site des Grands Vents, relais du Sahel, à Chéraga. Avant de goûter au challenge, les journalistes ont eu droit à la 4^e édition Techdays Audi pour que ces derniers améliorent leurs connaissances en matière du système technologique Quattro, un système d'intégration permanent, ainsi que les autres équipements inédits et dédiés à la sécurité l'EDS, l'ABS, l'ESC (ESP), le BAS (AFU), le Hill Descent Control (HDC), l'ASR, Audi Drive Select et Audi Park Assist.

Une opération inédite, fort enrichissante, et qui restera sans doute gravée dans la mémoire de ceux qui ont en profité. Pour ce faire, trois ateliers ont été mis en place, sous la houlette d'experts venus de chez Audi France. L'atelier dédié à l'Off Road permet aux invités privilégiés de s'initier aux techniques des franchissements au volant des Q5 et Q3, celui consacré aux événements et freinage d'urgence a fait appel à la A3 1.8 TFSI et une S3, alors que le troisième atelier offre une opportunité de s'initier, à bord d'une A3 4 portes, aux innovations technologiques du constructeur allemand.



Avant de prendre place à bord des véhicules, Bruno Arnaud initiateur de la version française de "Audi Experience Drive" en 1988, n'avait rien laissé au hasard en évoquant tous les systèmes introduits par Audi à ses véhicules mais aussi la meilleure méthode de conduite qui ne peut se faire sans un comportement correct du conducteur comme la position de conduite, les mains au volant, la projection du regard, la synchronisation du volant-pédale, et la maîtrise des systèmes de freinage à 60 km/h en cas d'obstacle.

KIA MOTORS CORPORATION
Plus de deux millions de ventes en 9 mois



Kia Motors Corporation a annoncé, la semaine dernière, ses chiffres de ventes concernant les véhicules touristiques (à l'exportation, en vente locale et outre-mer), les véhicules particuliers, utilitaires et SUV pour le mois de septembre 2014 avec un total de 244.547 unités vendues. Ces chiffres représentent une croissance de 4,8 %. Au mois de septembre, Kia Motors a réalisé une augmentation de ses ventes dans divers régions du monde : 27,3 % en Chine (60.908 unités vendues), 20,2 % en Corée (38.605 unités vendues) et 3,5 % en Amérique du nord (46.411 unités vendues). Pendant les neuf premiers mois de l'année 2014, Kia a enregistré 2.155.516 unités vendues avec une croissance de 3,9 %. La Chine a enregistré une augmentation de 14,8 % (485.210 unités vendues), l'Amérique du nord 5,5 % (501.202 unités vendues) et dans divers régions du monde 0,1 % (391.978 unités vendues). Les modèles Kia les plus vendus à l'exportation pour le mois de septembre ont été : la Rio dans le segment B (commune sous le nom de K2 en Chine) avec 40.229 unités vendues, La Cerato du segment C (connue sous le nom de Forte dans certains marchés) avec 36.046 unités vendues, le Sportage, l'Optima et la Soul quant à eux, ont enregistré des ventes de 35.622, 24.425 et 16.002 unités vendues, respectivement.

SOVAC
Seat Ibiza, Black Line, nouvelle finition à 1.569.000 DA TTC



Le Sovac, représentant officiel du groupe Volkswagen AG, propose sur le marché algérien une nouvelle finition de la Seat Ibiza : il s'agit de la Black Line. Une version tout en noir et très équipée en matière de sécurité et de confort. Un best-seller sur le marché algérien qui n'arrête pas de conquérir de nouveaux clients avec son look moderne et jeune, bien qu'il n'ait pas vraiment

connu un grand changement. La Seat Ibiza Black Line est l'évolution de la Sport Edition qui a fait un succès fou chez Seat Algérie. Elle conserve les ingrédients qui ont fait le succès de cette dernière. La finition Black Line est animée d'un bloc moteur essence le 1.4 développant 85 ch, un moteur connu sur les autres finitions déjà commercialisées par les équipes de Adel Zerouk. Disponible dans le réseau Sovac, la nouvelle petite perle est proposée avec un toit ouvrant noir, des jantes en aluminium de 17 pouces noir et anthracite, de rétroviseurs extérieurs à coque noire, en sus d'un béquet arrière sport de couleur noir pour plus de dynamisme et sportivité. Voici les équipements embarqués par la Seat Ibiza Black Line, en Algérie, communiqués par Seat Algérie : * ABS + EBD

- * Airbags frontaux
 - * Direction Assistée
 - * Feux de position et de jour avant, et arrière à LED
 - * Feux Antibrouillards + AFS
 - * Projecteurs avant Bi-Xénon avec lave-phares
 - * Ordinateur de bord
 - * Climatisation auto "Climatronic"
 - * Régulateur de vitesse
 - * Lève-vitres avant et arrière électriques
 - * Radio CD MP3 avec entrée AUX-in
 - * Volant multifonction (commandes au volant)
 - * Verrouillage centralisé
 - * Siège réglable en hauteur
 - * Volant réglable en hauteur et en profondeur
 - * Fixations Isofix
- Le prix affiché de la nouvelle finition Seat Ibiza Black Line est de 1.569.000 DA TTC (TVN 70.000 DA incluse)

EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES
Ouverture à Tlemcen d'un salon de voitures anciennes



Un premier salon des anciennes voitures exposées, dont les dates de fabrication remontent aux années 50, 60 et 70, appartenant à des collec-

tion de Kouadia (Tlemcen). Organisée conjointement par l'association culturelle "El Kortobia" et la maison de la culture "Abdelkader-Altouf", cette manifestation de trois jours, la première du genre à Tlemcen, étale une variété d'anciennes voitures de marques européennes et américaines. Les visiteurs ont eu droit à une variété d'anciennes voitures de marques européennes et américaines. Les visiteurs ont eu droit à une variété d'anciennes voitures de marques européennes et américaines. Les visiteurs ont eu droit à une variété d'anciennes voitures de marques européennes et américaines.

LA MARQUE ROUMAINE EN CONTINUËL DÉVELOPPEMENT
3.000.000 de Dacia vendus depuis 2004 !

Mardi 14 octobre, sur le stand Dacia au Mondial de l'Automobile de Paris, Andras Palomo Paz a reçu de Nicolas Wertmans, directeur des ventes monde du Groupe Renault, les clés de sa Dacia Sandero Stepway. Il s'agit des clés de la 3.000.000^e Dacia vendue depuis 2004. "Avec 3 millions de véhicules vendus pour une marque dont le renouvellement date de moins de 10 ans, Dacia est un cas unique dans l'univers automobile". "Le directeur Nicolas Wertmans, directeur des ventes monde du Groupe Renault, la marque Dacia a créé un fort lien de confiance et de proximité avec ses clients grâce à une promesse simple et claire qui répond parfaitement aux attentes d'une clientèle à la recherche de véhicules fiables, sûrs avec des équipements et des prestations modernes à des prix accessibles". 2014 est de nouveau une excellente année pour Dacia. Les ventes ont en progression de 24,4 % au premier semestre. Dacia, avec la gamme la plus jeune du marché accroît ses résultats dans tous les pays d'Europe. Sur cette zone géographique la croissance des ventes aura été de 36,2 % au 1^{er} semestre 2014. Dans le bassin méditerranéen, Dacia augmente sa pénétration dans tous les pays malgré des contextes de marchés peu favorables. Dacia sera commercialisée en Israël avant la fin 2014, après avoir été lancée avec succès dans 8 pays en 2013 : Royaume-Uni, Irlande, Danemark, Norvège, Chypre et Malte. Au-delà du succès commercial, Dacia a su fédérer de nombreux clients autour de "l'achat malin". Dans de nombreux pays, les clients se rassemblent pour échanger et partager autour de valeurs communes : liberté d'esprit, simplicité et générosité. Ces événements communautaires prennent chaque année plus d'ampleur. Il s'agit de véritables moments de convivialité qui permettent un lien fort entre les clients et la marque. Dacia rassemble déjà plus de 2 millions de fans sur Facebook en à peine 4 ans.



Seat connaît une nouvelle croissance à plus de 10 % en 2014. La marque a terminé le 3^e trimestre 2014 avec une croissance de 10,5 % et 294.000 véhicules livrés soit 27.900 de plus que sur la même période en 2013 (266.100). Ce pic de croissance a été en grande partie soutenu par les ventes de la Leon. Les livraisons de véhicules Seat sur le segment A ont progressé de 57,9 %, atteignant un total de 115.700 unités (contre

AKBOU AUTO

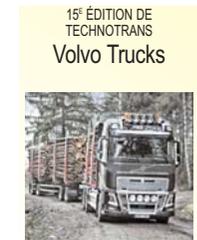
Inauguration de son premier showroom Haima

Sarraf Akbou Auto, représentant officiel de la marque chinoise Haima en Algérie, vient de lancer officiellement la nouvelle Haima M3 à l'occasion de l'inauguration de son premier showroom Haima en Algérie. Considéré comme étant le fer de lance pour la relance de la marque Haima en Algérie, la nouvelle Haima M3 sera commercialisée au cours du dernier trimestre de l'année 2014 dans tout les points de vente Haima à travers le territoire national. La nouvelle Haima M3 est d'une longueur de 4.545 mm, d'une largeur de 1.737 mm et d'une hauteur de 1.495 mm. Son empattement est de 2.600 mm ce qui la rend plus spacieuse et plus accommodante. La taille et les proportions extérieures de la nouvelle Haima M3 ont participé considérablement à l'optimisation de la traînée aérodynamique (à Cd 0,27). La nouvelle berline Haima M3 est disponible en trois coloris : Blanc, Gris Argent, Gris Titanium. Le design intérieur de la nouvelle Haima M3 se concentre essentiellement sur l'éclairage. Pour de raffinement, de nouveaux matériaux de bonne qualité ont été utilisés pour la garniture des portières, du tableau de bord, des accoudoirs et de la console centrale. Pour un confort accru, la



Haima M3 est équipée d'air conditionné automatique (sur la version confort), une direction assistée hydraulique, un volant multifonction. La nouvelle Haima M3 est dotée d'un bloc moteur 1,6 L ESSENCE avec système de distribution à calage variable des soupapes CVT. Ce moteur délivrera une puissance de 112 chevaux. La Haima M3 adopte une suspension avant indépendante de type McPherson (avec barre stabilisatrice) ainsi qu'une barre de 26 mm pour assurer un soutien latéral suffisant à l'ensemble du véhicule de sorte que le conducteur peut contrôler la direction avec facilité. Pour une sécurité optimale, la nouvelle Haima M3 est dotée de double airbag frontal et de Système anti blocage des roues (ABS). La nouvelle Haima M3 sera accompagnée d'une garantie de 3 ans avec Kilométrage illimité. La nouvelle Haima M3 sera disponible à partir de 999.000 DA TTC

pour la finition Elite et 1.100.000 DA TTC pour la finition Comfort. Pour information, Haima est localisée à Haiman, en Chine. Ses activités principales incluent la conception, le développement, la production et la vente de voitures de tourisme et camionnettes. Haima a été fondée en 1988 en tant qu'entreprise collaborative entre le gouvernement provincial de Hainan et le constructeur japonais Mazda, dans le but de produire des modèles Mazda à vendre.



15^e ÉDITION DE TECHNOTRANS
Volvo Trucks

KIA MOTORS AMERICA
La star de NBA, LeBron James, ambassadeur de sa berline

Kia Motors America (KMA), la filiale américaine de Kia Motors Corporation, a annoncé aujourd'hui avoir choisi la star de NBA, LeBron James, comme ambassadeur de sa berline haut de gamme K900. "J'ai eu une Kia K900 dans le passé et j'étais déjà fan de la voiture avant que nous ne devenions partenaires. Je suis donc très content de devenir le premier ambassadeur d'une voiture de luxe Kia. La K900 est là pour montrer aux gens comment penser différemment. Pour moi un partenaire doit être authentique et correspondre à qui je suis et c'est pour cela que celui-ci est spécial", a confié James. James a posté une photo de sa berline sur son compte Twitter en août dernier avec un message "Rolling around in my K900. Love this car!" (Je roule en K900. J'adore cette voiture !). Une récente certification par AMCI Testing révèle que le moteur de la



présent
Volvo Trucks est présent pour la 15^e édition Technotrans, le salon professionnel du transport routier du Grand Ouest, les 16, 17 et 18 octobre 2014 au Parc des Expositions de la Beaujoire à Nantes. Hall XXL, stand 71, allée D 410. "Avec notre gamme de véhicules renouvelée, aujourd'hui nous devons assister nos clients dans toutes les phases de leurs missions de transport. C'est pourquoi nous parlons de solutions de transport", déclare Charles Beaufron, directeur commercial Volvo Truck Center Bretagne-Atlantique. Volvo Trucks veille à mieux appréhender les défis de ses clients et met tout en œuvre pour les aider à les relever en développant des solutions de transport visant à renforcer la compétitivité des clients sur le long terme.

SEAT
Une nouvelle croissance des ventes à plus de 10 % en 2014



73.200 en 2013). La déclinaison break de la Leon, lancée à la fin de l'année 2013, a déjà été vendue à 32.700 unités cette année. L'Alhambra, avec 17.000 voitures, est également montée en puissance, et compte déjà près de 3.000 unités supplémentaires vendues par rapport à la période janvier-septembre 2013 (+21 %). Le président de Seat SA, Jürgen Stackmann, exprime sa grande satisfaction quant au résultat obtenu sur cette période. "Pour la 2^e année consécutive, nous connaissons une croissance supérieure à 10 % et nous nous attendons à maintenir cette tendance sur le 4^e trimestre 2014. La famille Leon est un vrai succès, et sur ce dernier trimestre nous ajoutons désormais notre nouvelle présence de Seat sur le marché européen".

Leon X-Perience, une version baroudesue au look all-road. La Leon est déjà devenu le deuxième effort fort de notre stratégie produit". Le Dr Andreas Offermann, vice-président ventes et marketing Seat SA souligne les très bons résultats obtenus sur les marchés européens. "Seat connaît une croissance supérieure à 20 % au Royaume-Uni et en Italie et de plus de 10 % en Espagne et en Allemagne. Au Portugal, les ventes ont presque doublé et en Europe de l'Est nous sommes en croissance de 55 %. Cette amélioration de nos résultats est basée sur la solidité de notre gamme de produits et les évolutions que nous lui apportons sans cesse et sur une forte présence de Seat sur le marché européen".

Une meilleure guérison post-opératoire grâce au jazz

Les chirurgiens-dentistes font écouter de la musique à leurs patients dans la salle d'attente pour diminuer leur stress.

Une étude menée par des anesthésistes états-uniens montre qu'écouter du jazz après une opération contribue aussi à réduire le rythme cardiaque et à limiter l'anxiété. Écouter du jazz suite à une opération chirurgicale permettrait de réduire le rythme cardiaque et ainsi limiter l'anxiété des patients : c'est ce qu'il ressort d'une petite étude présentée lors du congrès américain annuel d'Anesthésiologie, qui vient de se clore à La Nouvelle-Orléans. Pour gérer les douleurs post-opératoires, les chercheurs notent aussi que les casques antibruit ont fait leur preuve lors de leur étude. *«L'idée d'avoir à subir une opération chirurgicale — en plus des peurs associées à l'anesthésie — crée un stress émotionnel et de l'angoisse pour de nombreux patients, a noté le docteur Flower Austin, en charge de cette étude au Penn State Milton S. Hershey Medical Center. Les anesthésistes donnent des antidouleurs à leurs patients juste après l'intervention. Mais certains de ces médicaments peuvent entraîner d'importants effets secondaires.»*

Une alternative aux antidouleurs

Le docteur Austin et son équipe ont fait appel à 56 patientes volontaires qui devaient subir une hystérectomie (ablation de l'utérus). On fit écouter du jazz à 28 d'entre elles suite à l'opération alors que l'autre moitié du groupe testé devait porter un casque antibruit. Les chercheurs ont mesuré le rythme cardiaque, la tension, la douleur et le niveau de stress des patientes pendant 30 minutes après l'opération, en comparaison avec les données collectées juste avant de proposer ces casques aux patientes. Il en ressort que le rythme cardiaque des deux groupes de femmes baissait considérablement, mais que celles qui écoutaient du jazz affichaient un rythme cardiaque plus bas que les autres après 20 minutes d'écoute. En revanche, celles qui portaient des casques antibruit rapportaient moins de douleurs que l'autre groupe après 10 minutes de port. *«Notre objectif est de trouver comment incorporer cela à nos soins, note le docteur*



Austin. Nous avons besoin de déterminer quel type de musique fonctionne le mieux, à quel moment l'écouter et savoir à quel moment le silence devrait prévaloir. Mais il est évident que la musique, ainsi que le silence, sont des moyens abordables, non-invasifs et qu'ils peuvent accroître la satisfaction des patients.»

Jouer du jazz influence le cerveau

Quelles zones du cerveau travaillent-elles chez les jazzmans ? En analysant l'activité cérébrale de pianistes joueurs de jazz, des chercheurs états-uniens ont mis le doigt sur un circuit cérébral commun à la musique et au langage. Lorsqu'ils improvisent, les musiciens de jazz voient s'activer certaines régions cérébrales impliquées dans le langage. Le jazz est une musique à part. Beaucoup le comparent à une conversation dans laquelle les musiciens se retrouvent et improvisent chacun à leur tour sur un standard. C'est une sorte de langage subtil où les instruments apportent l'un après l'autre leur note personnelle. Que se passe-t-il dans la tête des trompettistes, pianistes et autres guitaristes qui travaillent avec ardeur pour répondre aux mélodies de la plus belle des manières ? C'est à cette question insolite qu'a voulu répondre une équipe de l'université John Hopkins à Baltimore (États-Unis). Ses résultats, publiés dans la revue *Plos One*, lèvent la voile sur la structure tout à fait originale du cerveau des jazzmans. Pour cette étude, les chercheurs



ont recruté onze joueurs de piano jazz âgés de 25 à 56 ans. Au cours d'une session musicale, ils ont mesuré l'activité cérébrale de chacun des musiciens à l'aide d'un instrument particulier permettant de réaliser des images par résonance magnétique fonctionnelle (IRMf) pendant leurs improvisations. Les résultats montrent que certaines régions du cerveau impliquées dans le langage, le gyrus frontal inférieur ainsi que les gyrus temporaux inférieurs et supérieurs, sont extrêmement actives chez les musiciens. Ces zones cérébrales ne seraient donc pas limitées au langage mais participeraient à la communication en général, que ce soit par la parole ou par la musique. *« Jusqu'ici les chercheurs s'étaient focalisés sur la communication orale, explique Charles Limb, le principal auteur de l'étude, et également joueur de jazz. En étu-*

diant le jazz, nous avons pu observer un lien fort dans le cerveau entre le langage et la musique. » Les scientifiques ont cependant noté des différences importantes dans la façon dont le cerveau traite la musique et les mots. En particulier, ils ont montré que la musique activait les zones de la syntaxe et non de la sémantique. En d'autres termes, le jazz touche à l'ordre des mots plutôt qu'à leur sens. En effet, les régions impliquées dans la sémantique, les gyrus angulaire et supramarginal, sont moins actives chez les musiciens. *« Quand deux jazzmans semblent perdus dans leurs pensées, ils n'attendent pas uniquement que ce soit leur tour de jouer, conclut le chercheur. Ils utilisent les aires de la syntaxe pour analyser ce qu'ils sont en train d'écouter et fabriquer une nouvelle phrase musicale mélodieuse. »*

LES ENFANTS DES NUAGES, LA DERNIÈRE COLONIE, AU FESTIVAL DES LIBERTÉS À BRUXELLES

Lumière sur le cauchemar des réfugiés sahraouis

La projection d'un film sur la situation des réfugiés sahraouis, à l'occasion du Festival des libertés à Bruxelles, a permis de faire prendre conscience du contexte et de la réalité difficiles dans lesquels vivent les Sahraouis, tant dans les camps de réfugiés que dans les territoires occupés, a-t-on appris auprès du Comité belge de solidarité avec le peuple sahraoui.

Il s'agit d'un film de Javier Bardem intitulé *Les enfants des nuages, la dernière colonie*, projeté à l'initiative du comité belge de solidarité avec le peuple sahraoui, le 17 octobre dernier dans le cadre du festival des libertés à Bruxelles, une manifestation qui se tient chaque année pour mettre en lumière des thématiques d'actualité, avec cette fois-ci, un focus particulier sur la question de l'occupation du Sahara occidental. Le Comité belge de solidarité avec le peuple sahraoui



a organisé, à cette occasion, une conférence-débat précédée par la projection du film dans une salle archi-comble où des centaines de personnes ont pu, pendant deux heures, prendre conscience du contexte et de la réalité difficiles dans lesquels vivent les Sahraouis, tant dans les camps de réfugiés que dans les territoires occupés. Au terme de cette projection, le public a pu interagir longuement avec le

panel d'intervenants, notamment le représentant en Belgique de la République sahraoui, Jamal Zakary, le chercheur au centre de droit international public de l'ULB, directeur de l'ouvrage *"Sahara occidental : existe-t-il des recours judiciaires pour les peuples sous domination étrangère"*, Vincent Chapaux et Hilt Tewwen du comité belge de soutien au peuple sahraoui. Les spectateurs ont

soulevé, pour leur part, de nombreuses questions en relation avec les conditions de vie dans les territoires sahraouis occupés, le silence des médias en Europe sur cette dernière colonie en Afrique, la légalité des accords signés par certains pays européens et l'Union européenne, notamment l'accord de pêche ou certains contrats qui participent à la spoliation des ressources naturelles du peuple sahraoui au mépris du droit international, selon la même source. Les spectateurs ont également soulevé, lors des débats, les atteintes aux droits de l'Homme et la répression brutale qui s'exerce sur les citoyens sahraouis de la part des services de sécurité marocains et la survivance anachronique de cette dernière colonie, ajoute la même source. La majorité écrasante des interventions a conforté la légitimité de la revendication du peuple sahraoui en ce qui concerne la satisfaction du droit de ce peuple à l'autodétermination, qui est consacrée par les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies.

FESTIVAL POLAR

Hipotesis et Dernier diamant primés

Le film argentin *Hipotesis*, d'Hernan Goldfrid, dans la compétition internationale, et *Le dernier diamant*, français, d'Eric Barbier, dans la catégorie film francophone, ont obtenu, dimanche, les récompenses pour les longs métrages, au Festival Polar 2014 à Cognac (Charente). *Le dernier diamant*, de Barbier, sorti en avril, met en scène Yvan Attal et Bérénice Bejo, dans la tentative d'un cambrioleur en liberté surveillée de monter le coup de sa

vie : voler le mythique diamant "Florentin" mis en vente aux enchères. Dans *Hipotesis* (2013), d'Hernan Goldfrid, sorti en France en février dernier, l'un des plus célèbres acteurs latino-américains, Ricardo Darin, campe un spécialiste de droit pénal convaincu qu'un de ses étudiants est l'auteur d'un meurtre commis à la Faculté, dans l'intention de le provoquer et de défier ses théories. En télévision, le Polar a primé *Broadchurch*, du Britannique James Strong, série sur un village anglais du bord de mer

placé sous les projecteurs après la mort d'un petit garçon. L'épisode 42 (*Silence de mort*) de la série *Boulevard du Palais* de Christian Bonnet, avec Jean-François Balmer, a été primé dans la catégorie francophone. *La balle de trop*, (2013) de Sébastien Chaplais, sur un policier dépressif aux prises avec un psychopathe, a obtenu le Polar du court métrage. Enfin, le Polar du meilleur téléfilm est revenu à *L'escalier de fer* (2013) de Denis Malleval, tiré de l'œuvre de Georges Simenon, l'histoire

d'un représentant (Laurent Gerra) persuadé que sa femme tente de l'empoisonner. Le festival Polar, dans sa 19^e édition, a la particularité de regrouper toutes les disciplines du genre "policier" : cinéma, télévision, roman, mais aussi BD ou théâtre. Son jury, qui comprend des professionnels de police et justice, était présidé cette année par Martine Monteil, première femme à avoir dirigé la police judiciaire française. Vendredi, le Festival avait attribué le Polar 2014 du meilleur roman

francophone au Français René Manzor, réalisateur et scénariste récemment passé au roman, pour *Celui dont le nom n'est plus* (Editions Kero) sur un vétéran de Scotland Yard confronté à des meurtres incompréhensibles. Le Polar du meilleur roman international était revenu à l'Allemand Wulf Dorn pour le thriller psychologique *"Nos désirs et nos peurs"* (Editions du Cherche-Midi).

14^E SALON D'AUTOMNE DU PETIT FORMAT DE LA GALERIE DAR EL-KENZ

Pas moins d'une centaine d'œuvres exposées

Le 14^e Salon d'automne du petit format de la galerie d'art Dar El-Kenz offre au public une centaine d'œuvres, majoritairement inédites, qui brassent diverses formes et techniques d'art plastique. L'exposition qui se poursuit jusqu'au 6 novembre, dans les locaux de l'atelier d'encadrement de la galerie à Bouchaoui, décline sur quatre espaces les œuvres picturales, les sculptures et autres objets artisanaux d'une vingtaine de créateurs d'horizons divers. Les œuvres sont signées par "des artistes permanents de la galerie" mais également par des "artistes confirmés mais peu connus" a indiqué Mme Guelimi Zahia, gérante de la galerie. "Nous optons pour

le petit format pour pouvoir donner à voir 25 artistes de styles et écoles divers", explique-t-elle tout en se félicitant des nouvelles griffes venues enrichir la galerie. Ainsi, les œuvres d'art contemporain de Skenazene Samia, Meriem Aït El-Hara, Karima Sahraoui, Rahmani Abdelghani et Djeflal Adlène font découvrir des mondes inattendus. "Lorsque je crée, je suis totalement habitée. Je fais un voyage initiatique à travers la matière, la transparence et la couleur puis j'invite chaque personne à partager ce voyage", a déclaré Skenazene Samia, ancienne étudiante de l'École des Beaux-arts d'Alger. Ses petits tableaux au godron, huile, et pigments sur carton captent

l'imagination par autant d'univers mystérieux rendus immédiatement accessibles au visiteur. Rahmani Abdelghani, jeune autodidacte qui participe pour la seconde fois au salon d'automne de Dar-El-Kenz dit, lui, avoir choisi de "faire ressortir des couleurs positives", bleus et verts francs et acides qui tranchent avec le monde noir et blanc, ultra-féminin de Meriem Aït El-Hara et les portraits contrastés de Karima Sahraoui. L'originalité des sculptures ludiques de Massen Mohamed, travaillées à partir de ferrailles de récupération, celles élaborées en bois d'olivier ou en métal de Mezahem ainsi que ses coffres d'inspiration berbère et les grands personnages en métal de Salah

Malek, ouvrent l'exposition à d'autres volets de l'expression plastique. La calligraphie, la miniature et les personnages merveilleux des contes jouxtent des travaux plus classiques réservant quelques surprises au visiteur. Ainsi, *Feux de bois*, est l'unique œuvre exposée de l'Iranien Shahriar, miniature d'un classicisme délicat dont la galeriste a découvert l'auteur lors d'une exposition précédente à Alger. Les œuvres inédites des artistes plus connus de la galerie comme Bettina Heinen-Ayech, Briki Amar, Hellal Zoubir, Sellal Zohra, Taïbi Rachid et Souhila Belbahar, pour ne citer que ceux-là, ont également attiré un public averti tout au long du vernissage.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Les Canaris perdent leurs plumes

QuickTime™ et un décompresseur

Ayant concédé leur deuxième défaite de suite face au MC El-Eulma, les Canaris de Djurdjura n'arrivent plus à relever la tête depuis le départ de l'entraîneur belge, Hugo Broos.

PAR MOURAD SALHI

Les joueurs de la JS Kabylie se compliquent la tâche avec cette première défaite à l'extérieur contre le MC El-Eulma. Cette formation phare de la ville des Genêts n'a pas convaincu samedi contre cette équipe des Hauts-Plateaux. Même si elle a réussi à réduire la marque par l'attaquant irakien Kerrar, ce revers vient d'enfoncer la JS Kabylie dans sa crise. Cette deuxième défaite de suite donnera certainement à réfléchir aux responsables de cette formation kabyle. Les techniciens en la matière confirment à l'unanimité que la JS Kabylie a réalisé la plus mauvaise prestation

de la saison. Les Canaris de Djurdjura sont plus que jamais menacés par le purgatoire.

Cette défaite de samedi à El-Eulma laissera certainement des traces. Les Canaris de Djurdjura qui ont déjà perdu leur match au stade du 20-Août face à la JS Saoura, reviennent à la sixième place au classement général avec un total de 10 points seulement. Les Kabyles sont à l'arrêt. Les coéquipiers de Yesli sont de plus en plus menacés dans leur stabilité. A la recherche de résultats pour se mettre en confiance et faire face à de mauvaises situations difficiles, la JS Kabylie n'y arrive plus. Les Kabyles sont actuellement à trois unités seulement de la zone des turbulences. Le moindre faux pas lors de la prochaine journée sera fatal pour les camarades du capitaine Ali Rial. La zone rouge dans laquelle se trouvent quatre clubs avec sept points chacun, guette déjà les Kabyles. Dos au mur, le club phare de Djurdjura n'a plus droit à l'erreur. Autrement dit, les trois points de la victoire face au nouveau promu, l'ASM Oran, comptant pour la huitième journée sont impératifs.

A moins d'une semaine de la prochaine sortie en championnat face au nouveau promu, l'ASM Oran, les joueurs de la JS Kabylie sont appelés à montrer un visage beaucoup meilleur pour espérer s'en sortir et venir à bout des Oranais. Le staff technique dirigé par intérim par Mourad Karouf est appelé à revoir leur copie pour éviter le plus pire des scénarios. La prestation des joueurs sur le terrain ne donne pas vraiment de l'assurance. Les camarades d'Azzedine Doukha doivent retrousser leurs manches et se concentrer tel qu'il se doit sur leur boulot. Engagé pour assurer la continuité en attendant de trouver un successeur pour l'entraîneur belge Hugo Broos, Mourad Karouf est encore loin d'avoir trouvé le bon amalgame. Un dur travail l'attend pendant toute cette période à la tête d'une équipe profondément touchée dans sa stabilité.

M. S.

CHAMPIONNAT D'ITALIE, NAPLES

Ghoulam, à nouveau remplaçant

L'international algérien, Fawzi Ghoulam, a été à nouveau remplaçant lors du nul ramené par son équipe Naples du terrain de l'Inter Milan (2-2), dimanche soir pour le compte de la 7^e journée du championnat de Serie A italienne de football. Entré en jeu à la 75^e minute en remplacement de Britos, Ghoulam a toutefois disputé les 15 dernières minutes les plus intenses de la partie. Il était d'ailleurs à l'origine de l'ouverture du score par son équipe, en effectuant une longue touche qui a obligé Vidic à commettre une erreur bien exploitée par Callejon pour marquer (79'). Les locaux ont réussi, cependant, à revenir deux fois à la marque, parvenant ainsi à s'en

sortir difficilement avec le point du nul. Titulaire indiscutable dans l'effectif du club du Sud italien, Ghoulam a perdu ce statut depuis son retour d'une blessure au bras contractée en août dernier. Une blessure qui l'avait contraint à passer sur le billard et s'absenter des terrains pour presque un mois. Ce n'est pas le cas en sélection algérienne où il a disputé la totalité du temps de la double confrontation contre le Malawi (victoires 0-2 et 3-0) la semaine dernière pour le compte des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations (CAN-2015).

Le joueur de 23 ans a néanmoins reconnu, dans une déclaration à la presse algérienne, qu'il n'était pas

ELIMINATOIRES CAN-2015

Mali-Algérie le 19 novembre à Bamako

Le Mali accueillera l'Algérie le mercredi 19 novembre (15h, heure algérienne) au stade du 26-Mars de Bamako, pour le compte de la 6^e et dernière journée des éliminatoires (Gr. B) de la Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2015), a annoncé, dimanche, la

Confédération africaine (Caf). L'Algérie a assuré sa qualification à la Can-2015 après sa victoire face au Malawi (3-0) mercredi dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida. L'autre match du groupe aura lieu à Addis-Abeba entre l'Ethiopie et le Malawi. Avant d'affronter

les Maliens, les Verts recevront l'Ethiopie le 14 novembre à 20h30 pour le compte de la 5^e journée des éliminatoires. L'Algérie est leader du groupe B avec 12 points devant le Mali (6 pts). L'Ethiopie et le Malawi se partagent, eux, la troisième place (3 pts).

BASKET-BALL, SUPER-DIVISION "A"

GSP - WAB aujourd'hui

en match en retard

Le GS Pétroliers accueille le WA Boufarik, mardi à la salle d'Hydra (Alger), à partir de 15h pour le compte de la mise à jour de la 5^e journée du Championnat d'Algérie de Super-Division "A" de basket-ball (messieurs). Avant cette rencontre, les deux équipes se partagent la 7^e place au classement avec 6 points, le GSP ayant joué cependant 3 rencontres et le WAB 4. Les autres matchs de cette journée s'étaient disputés samedi dernier et avaient connu la chute de l'ex-leader, le NA Hussein-Dey, sur le terrain de son ancien dauphin, l'US Sétif (62-91), désormais en tête du classement.

TOURNOI EUROSABRE 2014-2015 (CADETTES-INDIVIDUELS)

L'Algérienne Abik Boungab décroche la 3^e place

L'escrimeuse algérienne, Boungab Abik, a décroché la troisième place lors de la compétition Eurosabre 2014/2015 (cadets/garçons-filles) individuel et par équipe, disputé à Meylan en France les 18 et 19 octobre 2014. Boungab s'est classée après les deux Françaises Caroline Queroli (1^{er} place) et Allouch Sarah (2^e place). Chez les garçons, le jeune algérien Gamberoni Ugo s'est classé dans le tableau des 64, alors que ses deux compatriotes, Mairi Anis et Bounabi Akram, entrent en lice dimanche soir. La délégation algérienne participe avec cinq escrimeurs, dont les deux filles Boungab Abik et Atrouz Sarah. Les athlètes algériens sont dirigés par Chouali Abdelkrim, alors que Abderaouf Bernaoui officie en tant qu'arbitre dans cette compétition.

LIGUE 1 TUNISIENNE

Beldjilali buteur face à Bizerte

Les joueurs algériens évoluant en championnat tunisien de football, Beldjilali, Bounedjah (ES Sahel) et Djabou (Club Africain) ont connu, dimanche, des fortunes diverses, à l'occasion du déroulement de la 8^e journée. Ayant ouvert le score dès la 9^e minute du jeu par l'entremise de l'Algérien Kaddour Beldjilali, l'ES Sahel a laissé filer l'occasion de préserver son fauteuil de leader, en s'inclinant (2-1). Le meilleur buteur actuel du championnat tunisien (6 buts), Baghdad Bounedjah, est resté muet lors de ce match. A Gafsa, le Club Africain d'Abdelmoumen Djabou, titularisé, n'a pas fait dans la dentelle en atomisant les locaux sur le score de 4 à 0. Les quatre réalisations du club tunisois ont été inscrites en seconde période. Un succès qui permet aux Clubistes de rejoindre l'ES Sahel aux commandes du championnat avec 19 points, mais avec une différence de buts.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h28
Dohr	12h33
Ast	15h38
Maghreb	18h09
Icha	19h28

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N 2311 | Mardi 21 octobre 2014

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers. 0777.10.49.42

RÉUNION DE L'UE CONTRE EBOLA

Les ONG se tiennent prêtes

L'épidémie d'Ebola, qui continue à progresser en Afrique de l'Ouest et commence à franchir les frontières, sera au menu d'une réunion des ministres européens des Affaires étrangères lundi à Luxembourg, afin de porter une aide à ces pays, et faire face à cette épidémie qui a fait plus de 4.500 morts selon un bilan fourni par l'Organisation mondiale de santé (OMS). Les ministres prévoient de "répondre à la menace de façon plus musclée que précédemment", a assuré une source européenne, avant un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement à Bruxelles en fin de semaine qui devrait faire le point sur les dispositions prises pour éviter l'entrée et la propagation du virus sur le sol européen.

Le ministre allemand, Frank-Walter Steinmeier, a plaidé dimanche pour la constitution d'une "plateforme" civile qui permettrait d'acheminer de l'aide, de former des bénévoles et constituer des équipes d'experts médicaux. Jusqu'ici, l'UE a promis de débloquer



près de 500 millions d'euros pour aider les principaux pays touchés - Liberia, Sierra Leone et Guinée - dont 180 millions apportés par la Commission européenne. Un effort insuffisant pour le Premier ministre britannique David Cameron, qui demande qu'ils soit porté à un milliard

d'euros. Les ONG, qui sont en première ligne pour traiter les patients hautement contagieux, réclament avec insistance un système d'évacuation médicale d'urgence des humanitaires. Selon l'Onu, il faut 10.000 lits pour soigner les malades d'Ebola en Afrique.

"Pour assurer la gestion de ces 10.000 lits, il faut énormément de personnel soignant : médecins, infirmières", a expliqué une autre source européenne. "Il leur faut des assurances sur le fait qu'un dispositif soit en place pour les évacuer s'ils tombent malade. C'est un enjeu capi-

tal pour enrayer la progression de la maladie sur le terrain", a-t-elle souligné.

Les ONG réclament un dispositif garantissant l'évacuation vers l'Europe en 48 heures de leur personnel s'il était infecté. Sans cela, difficile de trouver des volontaires pour aller soigner des patients hautement contagieux dans des conditions difficiles. Les ministres devraient se mettre d'accord sur un système de rapatriement mixte, à la fois par des avions privés d'une société américaine spécialisée, affrétés par la Commission européenne, et des appareils civils ou militaires.

En réponse à la forte propagation de l'épidémie, des efforts ont été fournis et un nouveau test doit être pratiqué sur une aide-soignante espagnole première personne à avoir contracté la maladie hors d'Afrique, pour confirmer qu'elle n'est plus porteuse du virus Ebola, après un précédent test encourageant dimanche, dont les résultats doivent encore être confirmés lundi.

L'aide-soignante de 44 ans, n'a plus de charge virale, a annoncé le gouvernement espagnol.

Elle sera soumise à un nouveau test "dans les prochaines heures", a précisé le Comité chargé du suivi du virus en Espagne, qui ajoute que "l'état de santé de la patiente (...) con-

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE Saisie de plus de 10.000 litres de carburant

Un volume de 3.609 litres de carburant destiné à la contrebande a été saisi, au cours des dernières 24 heures, sur la bande frontalière de la wilaya de Souk Ahras, ont indiqué, dimanche, les services de la Gendarmerie nationale. Selon le commandant Redha Oukali, chargé de la communication au groupement territorial de ce corps, cette marchandise, saisie dans la commune de Lahdadda, est composée de 1.867 litres de mazout et de 1.742 litres d'essence. La même source a précisé que l'opération a été effectuée le long de la bande frontalière au cours d'une patrouille des éléments de la Gendarmerie nationale qui ont aperçu des baudets chargés de jerrycans en plastique se dirigeant vers le territoire tunisien. Par ailleurs, des sommes de 10.600 dinars tunisiens et 300 euros ont été saisis, dans un point de contrôle, après avoir été découverts dissimulés dans des véhicules à desti-

nation de la Tunisie, a encore ajouté la même source, faisant état de la "détermination de la Gendarmerie nationale à lutter sans merci contre la contrebande" dans cette wilaya frontalière.

D'autre part, les éléments des Douanes ont opéré, la semaine dernière à Tlemcen, la saisie de près de 6.300 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. Ces opérations ont été effectuées par les brigades de douanes relevant des postes de surveillance de Yerou, Boukanoune et Marsa Ben M'hidi, la brigade du poste Akid-Lotfi et la brigade itinérante de Maghnia, lors de patrouilles et de barages de contrôle au niveau de la bande frontalière, selon la même source. La marchandise saisie était conditionnée dans 244 bidons en plastique transportés à dos de baudets et

TAPIS ET KHEIMA NAILIS Attractions d'une rencontre culturelle à Sidi Bel-Abbès

Le tapis et la kheima nailis sont les principales attractions à Sidi Bel-Abbès, à la faveur d'une semaine culturelle de la wilaya de Djelfa, ouverte dimanche soir à la maison de la culture Kateb-Yacine dans la capitale de Mekerra.

Un programme varié reflétant la richesse de la culture de la région de Djelfa est proposé au public bel-abbésien, comportant plusieurs expositions et spectacles montés par des artistes et artisans de cette wilaya steppique. Le visiteur a également à apprécier les costumes et les plats traditionnels, les arts et les chants nailis et la poésie populaire, à l'occasion de cette manifestation, a indiqué à l'APS Haouech Naas, président de la délégation hôte composée d'une soixantaine de membres, venues faire connaître ou redécouvrir les spécificités de cette région dans divers domaines.

Un stand est réservé à l'exposition de petites voitures et objets de décoration fabriqués à base de métal récupéré par un jeune talent, Seld Benssaad. L'occasion est également mise à profit pour mettre en valeur des toiles de l'artiste peintre Oubah Smail reproduisant artisanelement des us et coutumes de la région de Ouled Nail. La soirée d'ouverture de la semaine culturelle a été marquée par des spectacles de la troupe folklorique de danse populaire naili, une lecture poétique animée par les poètes Bziz Badri et cheb Rabhi, et une dégustation de mets du terroir dont "Rob", préparé à base de datte et de beurre, une compote aux vertus thérapeutiques contre l'anémie, "Kaabouch" et "Rfiss". Le programme de cette semaine culturelle prévoit des soirées musicales variées, des spectacles folkloriques, des lectures de poésie populaire aux deux cités universi-

VIRUS HÉMORRAGIQUE EBOLA Aucun cas enregistré en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a assuré lundi à In Guezzam (Tamanrasset) qu'aucun cas d'affection par Ebola n'a été enregistré dans cette région ni ailleurs sur le territoire national. Interrogé en marge de la visite de travail et d'inspection du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre a affirmé qu'"aucun cas d'Ebola n'a été enregistré dans cette région ou ailleurs sur tout le territoire national, tel que rapporté par certains titres de la presse nationale. Le même dispositif mis en place pour la prévention du virus d'Ebola dans le nord du pays a été déployé dans le Sud", a ajouté M. Boudiaf.